

Peut-on parler d'une crise ou d'un renouveau de l'analyse économique du développement ?

Philippe Hugon, Professeur Paris X Nanterre, FORUM*

L'économie du développement, élaborée au lendemain de la seconde guerre mondiale, a été historiquement critiquée par diverses sciences sociales notamment l'anthropologie et par un courant critique assimilant le développement à l'expansion du capitalisme. Elle est aujourd'hui questionnée par trois principales critiques.

Les tenants de la *mondialisation libérale* mettent en avant l'universalité des catégories et assimilent croissance et développement ; le processus d'homogénéisation du monde serait fécondé, grâce à l'ouverture des frontières, par la libre circulation du capital et par la mise en place d'une économie de marché et d'un environnement institutionnel adéquat. Il rendrait obsolète les vieilles théories économiques du développement qui mettaient en valeur les Etat-nations, qui opposaient les économies du Nord et du Sud, qui considéraient que l'insertion dans l'économie internationale conduisait à des résultats différenciés selon les niveaux de développement et qui privilégiait la pluralité des trajectoires et le rôle décisif des politiques économiques.

Les courants *naturalistes* et *écologistes* mettent en avant les priorités environnementales et les risques de la planète face au productivisme ; les principes écologiques de la durabilité peuvent conduire à une révolution copernicienne conduisant à traiter l'économie comme un sous système de la biosphère. Dans une vision écocentrée, l'homme n'est qu'une espèce vivante parmi d'autres et la conservation des patrimoines est prioritaire par rapport aux progrès de productivité. Elle remet en question les mythes du Progrès et de la Raison, et met en relief la montée des périls et des risques.

Enfin un troisième courant *culturaliste anti développement* prônant la décroissance et assimilant la croissance, le développement et l'occidentalisation se veut critique de la vision economiciste au nom des diversités et des irréductibilités socio culturelles et du caractère impérialiste du modèle occidental imposé sous le nom de développement ou de mondialisation (Latouche 1986, Rist 2001). La vision anti moderniste et anti universaliste est fondée sur des référents identitaires et des différences culturelles irréductibles.

Bien entendu, le développement s'insère dans des visions du monde non falsifiable et dans une tradition de modernisation. Le concept de développement ou d'évolution s'inscrit dans une tradition évolutionniste des sciences sociales pensées sur le modèle des sciences du vivant. Le développement est le contraire de l'enveloppement ; il consiste à faire émerger ce qui est contenu, à dérouler ce qui est enroulé. Le développement est ainsi un projet porté par des acteurs et des institutions qui ont des pratiques. Il se situe dans une conception du monde anthropocentrée où l'homme est supposé responsable de son devenir et de celui de la planète.

Cette vision du monde peut évidemment être refusée mais les trois argumentaires précédents peuvent être également critiqués. A l'encontre des tenants de la mondialisation libérale, la triadisation analysée à partir des sociétés industrielles ou émergentes est créatrice d'inégalités et d'exclusion et renforce les différenciations entre les sociétés. La marchandisation du monde portée par les groupes capitalistes doit être bornée. Il importe d'aller au-delà des limes ou des marges en analysant les sociétés marginalisées voire exclues de la mondialisation qui constituent la grande majorité de la population mondiale. A l'encontre des représentation des écologiste privilégiant une conception naturaliste des sociétés et parfois un retour à un état de nature qu'il faudrait conserver, la pluridimensionnalité du développement économique, social et environnemental renvoie aux conflits d'échelle de temps et de valeurs supposant un débat politique. A l'encontre des travaux « exotiques » assimilant développement et occidentalisation, le développement trouve place dans l'expansion du capitalisme à partir de centres « occidentaux » sans pouvoir être assimilé à l'occidentalisation du monde ou à l'expansion du capitalisme. Bien entendu l'économie du développement n'aurait rien à dire vis-à-vis de sociétés isolées

*Philippe Hugon Paris X Nanterre.200 Avenue de la République, Nanterre 921000, phugon@club-internet.fr

de la violence de l'histoire et de la mise en contact de sociétés asymétriques, mais cette représentation est purement idéale. Le développement qui concerne au premier chef aujourd'hui l'Asie n'est pas l'occidentalisation et ne peut être assimilé au mal développement des sociétés industrielles. Les trajectoires des sociétés sont plurielles. En revanche, les progrès de productivité intégrant évidemment la valeur des ressources épuisables, sont nécessaires pour répondre aux aspirations de la majorité des exclus.

Nous voudrions montrer que l'*économie du développement* est plus que jamais d'actualité. Elle prend en compte l'historicité des sociétés en marge des révolutions scientifiques et techniques et du déploiement du cœur du capitalisme et refuse une conception de l'économie en termes d'équilibres ; elle analyse les diverses trajectoires des sociétés. Les jauger par des indicateurs de développement économique, humain, durable ne signifie évidemment que les sociétés tendent vers le même modèle. Elle analyse spatialement comment les sociétés ont à la fois des dynamiques endogènes liées à leurs structures, organisations et trajectoires et des dynamiques liées à leur insertion dans l'économie mondiale.

Le *développement économique*, peut être considéré comme une *norme* (vecteurs d'objectifs sociaux désirables), comme un *projet* porté par les acteurs et les institutions de développement ou comme un *processus* objectif et mesurable pour éclairer les trajectoires des sociétés. Au delà des débats doctrinaux, il peut être défini comme un processus endogène et cumulatif de long terme de progrès de la productivité et de réduction des inégalités, en intégrant des coûts humains et environnementaux acceptables, permettant à un nombre croissant de passer d'une situation de précarité, de vulnérabilité et d'insécurité à une situation de plus grande maîtrise de l'incertitude, des instabilités et de satisfaction des besoins fondamentaux grâce à l'acquisition de droits, à la mise en œuvre d'organisations et d'institutions et de modes de régulations permettant de piloter des systèmes complexes. Il ne peut être réduit à des indicateurs de PIB ou de bien être. Il importe de ne pas confondre les fins (satisfaction des besoins, développement des capacités, réduction des inégalités et les moyens (la croissance du PIB) (Cf notamment Assidon 1992, Chenery Srinivasan 1988, Guillaumont 1995, Hugon 1989). L'*enveloppement économique* peut être défini comme le processus inverse se traduisant par des indices de marginalisation, de déclin de la productivité, de cercles vicieux et de trappes à pauvreté.

Cette communication vise à présenter l'évolution des théories du développement et à analyser son renouveau actuel.

I. Les trois temps des théories du développement

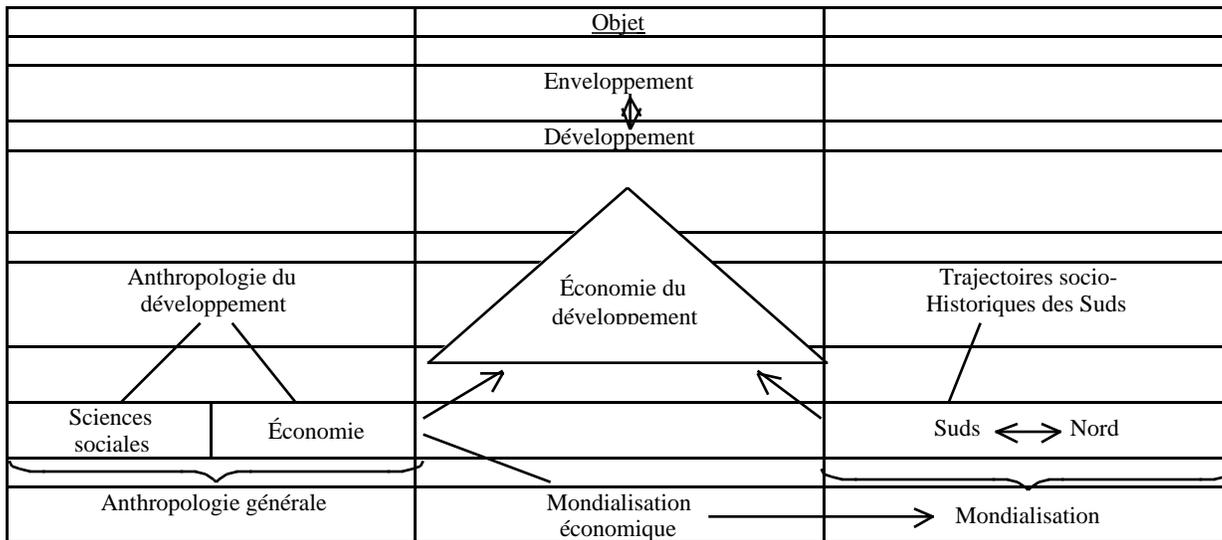
Le développement économique est analysable au niveau d'entités locales, régionales, nationales ou mondiales. Il prend en compte à la fois les dynamiques endogènes propres aux diverses sociétés et leur mode d'insertion dans l'économie internationale et mondiale. Il a fait l'objet d'un approfondissement analytique conduisant à un corpus scientifique propre.

L'*économie du développement* et du *sous développement* se définit sur trois plans : un *objet*, le développement (Entwicklung) qui s'oppose à l'enveloppement (au sein des transformations socio historiques), un *champ d'application*, les sociétés sous développées, périphériques, marginalisées qui s'opposent aux sociétés industrielles (au sein de la mondialisation), un *corpus analytique* spécifique, l'économie qui s'oppose aux autres disciplines des sciences sociales (au sein d'une anthropologie générale). La combinaison de ces trois axes spécifiques et ce découpage analytique permettent de fonder une axiomatique et d'éviter des approches globalisantes en termes de mondialisation, d'approche systémique pluridisciplinaire ou de transformations socio historiques des sociétés. Elle conduit en revanche à questionner les catégories économiques forgées pour les économies du centre et conçues dans une vision prométhéenne de progrès. L'étude du sous développement ne peut être celle d'un retard, ou d'un écart (vis-à-vis) ni d'un simple produit (du) du développement. Elle renvoie à un processus

historique de déstructuration liée à la rencontre de sociétés pouvant conduire à un processus maîtrisé de développement ou au contraire à une marginalisation, clochardisation (G Tillon).

On peut différencier trois grandes périodes permettant de caractériser l'évolution de la pensée et des théories en économie du développement (Hugon 1991).

Schéma Le champ de l'économie du développement



1.1. Le temps des fondements et de la construction (1945/50-1960/65)

Les années d'après-guerre ont conduit à la construction de l'économie du développement. Sur le plan international, le processus de décolonisation touche l'Asie et l'Afrique ; les Institutions de Bretton Woods se mettent en place ; les Nations-Unies abordent les questions de la croissance des pays attardés, de leur industrialisation ou de la stabilité des prix des matières premières ; de nouvelles institutions régionales, telle la CEPAL, traitent de l'intégration régionale et d'une stratégie alternative protectionniste et industrialiste.

La pensée économique dominante anglo-saxonne d'après-guerre était keynésienne ou *classico-keynésienne* (synthèse entre la macro-économie keynésienne et la micro-économie néoclassique de Hicks, Hansen, Samuelson...) ; plusieurs travaux du développement se situent dans le cadre des modèles d'accumulation classique et des modèles post-keynésiens de croissance. De nombreux ouvrages abordent alors les spécificités structurelles des pays sous-développés. Les principaux apports concernent le dualisme (Boeke, Lewis 1955), la croissance déséquilibrée (Hirschmann, Nurske), les effets de remous et de propagation (Myrdal 1958), la grande poussée et les seuils (Rosenstein- Rodan, Leibenstein 1952, Rostow).

Dans la tradition des classiques, l'accent est mis sur l'accumulation et la reproduction. Dans la mesure où le capital est le facteur limitant du développement économique la priorité est mise sur le taux d'épargne et le taux d'investissement et les choix de techniques répondant aux raretés des deux principaux facteurs ou forces productives le travail et le capital. *L'économie du développement* est constituée à partir de certaines contributions fondatrices s'opposant à la synthèse classico-keynésienne : telles l'excédent structurel de l'offre de travail, la divergence entre les prix du marché et les coûts sociaux, le rôle des institutions dans les comportements, l'importance des séquences entraînant et des déséquilibres dans le processus de croissance, les effets d'asymétrie dans la spécialisation internationale. La question centrale est celle d'un taux d'épargne et d'un taux d'investissement permettant un taux d'accumulation rapide.

Selon la *macro-économie post keynésienne*, les ajustements ne sont pas automatiques.

L'économie privée est sujette à des défaillances de coordination. Elle est caractérisée par un chômage involontaire élevé. Il existe des rigidités de certains prix et des possibilités de déséquilibres sur certains marchés notamment de travail. Le consensus classico-keynésien reposait sur certains points forts : la monnaie n'est pas neutre; la demande globale est instable ; en situation d'incertitude radicale, les agents ne peuvent former une image quantifiée du futur. Le temps et la monnaie, lien social, jouent un rôle essentiel. D'où la nécessité d'actions discrétionnaires gouvernementales dans le cas notamment de forte incomplétude des marchés ou de profondes récessions. Le plan est un réducteur d'incertitude.

Ces arguments étaient évidemment renforcés dans les économies en développement. La tradition en économie du développement considère que le marché est rudimentaire et imparfait, et qu'il n'est pas la forme cardinale de coordination (Hugon, 1993). L'hypothèse de survie essentielle à l'équilibre général peut ne pas être pertinente pour des agents au minimum vital. Faute de demande solvable, le marché ne peut satisfaire de nombreux besoins essentiels. Les prix sont moins un signal permettant d'ajuster l'offre et la demande que le résultat de décisions des autorités ou la résultante de compromis institutionnalisés. Les agents en information imparfaite ont des rationalités limitées ou adaptatives. Ainsi, les producteurs subissent des risques et des incertitudes, liés notamment aux fortes instabilités des marchés internationaux, aux aléas climatiques ou à un environnement socio-politique instable. Les prix mondiaux des matières premières sont très instables; ils résultent largement des compromis sociaux des États du Nord ; ils sont, pour certains produits agricoles, des prix de liquidation et ne peuvent constituer des signaux permettant une spécialisation optimale.

Dès lors, les agents ont besoin d'un environnement sécurisé, d'institutions et d'organisations assurant l'encadrement et d'États prenant en charge les services collectifs. La question ancienne posée par les économistes du développement a été celle du passage de l'économie de subsistance et des traditions (règles familiales et communautaires) à l'économie moderne grâce à de nouvelles règles, pratiques et institutions notamment grâce à l'intervention de l'État. Celui-ci était supposé, du fait des "market failures", réaliser les investissements, créer les règles remplaçant le marché et fixer les prix. Compte tenu des marchés rudimentaires, de la faiblesse des entrepreneurs privés, de l'importance des risques, l'État apparaissait le "deus ex machina" du développement; il devait prendre en compte les externalités, les rendements d'échelle et les indivisibilités tout en jouant un rôle stabilisateur et redistributif, en permettant une économie de crédit finançant l'investissement sans constitution préalable de l'épargne. Les gouvernements, généralement avec l'aide des bailleurs de fonds, ont ainsi mis en œuvre des offices et des procédures d'intervention spécifiques, depuis les caisses de stabilisation jusqu'aux opérations de développement rural en passant par l'ensemble des instruments keynésiens ou la création d'entreprises publiques, conduisant à une économie mixte ou un capitalisme d'État.

Il est admis, alors, que *l'insertion dans l'économie internationale* peut avoir des effets positifs sous certaines conditions. Il importe de construire les avantages comparatifs notamment par un protectionnisme sélectif et favoriser un processus d'import substitution. Il faut compenser les volatilités des prix par des mécanismes stabilisateurs. Les ensembles régionaux permettent de réaliser des industries de substitution en jouant sur les économies d'échelle. La mise en place d'un droit du développement doit permettre de prendre en compte les asymétries et de s'opposer au principe de réciprocité. L'aide est appelée à jouer un rôle central..

Dans la tradition des modèles de Kaldor, Lewis ou Kuznets, les inégalités de revenus s'accroissent dans un premier temps avec la croissance (transferts de populations vers des secteurs à plus forte productivité, hausse de l'épargne du fait des classes à forte propension à épargner..).

Le rôle prééminent de l'État dans le développement et comme instance majeure de régulation socio-politique était légitimé par un ensemble d'arguments. Selon un courant *dépendantiste*, les économies en développement, sont intégrées dans un processus de domination des anciennes métropoles et de mondialisation porteuse de distorsions et conduisant à des désarticulations internes. L'État doit permettre un développement auto centré ou endogène, un contrôle du capital étranger et la constitution d'écrans vis à vis du marché mondial. Selon un courant *structuraliste*, les économies en développement

se caractérisent par des rigidités, par des blocages structurels et par des goulets d'étranglement. Dès lors, les prix du marché ne peuvent jouer le rôle d'ajustement des variables. Les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des séquences entraînant, créer de nouveaux avantages comparatifs. Selon un courant *post-keynésien*, la mise en œuvre des politiques stabilisatrices par l'État, des politiques sélectives et sectorielles, sont essentielles dans des environnements caractérisés par des chocs et par de fortes instabilités et où l'environnement n'est pas optimal. Le pouvoir institutionnalisé de l'État légal-rationnel weberien était au cœur du processus de développement.

L'économie du développement s'élabore ainsi, en opposition avec l'orthodoxie d'alors, en considérant que les sociétés dualistes sont désarticulées et extraverties. L'économie est partie intégrante des systèmes socioculturels ; les institutions ont un rôle régulateur face au caractère instable de l'économie de marché ; les pouvoirs et les conflits sont au cœur de l'économie; le développement économique est un processus historique déséquilibré. Dès lors, le formalisme universel doit céder la place à des analyses plus proches des conditions réelles des économies en développement, de leurs normes, de leurs valeurs et de leurs structures.

L'ambition de conceptualisation de Perroux (1958, 1961), va ainsi au-delà de l'institutionnalisme. Il s'agit, dans une approche topologique, de "formaliser des sous-ensembles en relations asymétriques et irréversibles durant une période donnée". Les principaux concepts utilisés sont ceux d'asymétries, de domination, d'équilibrage, de luttes/concours, d'irréversibilité, de régulation, de polarisation ou de couverture des coûts de l'homme.

1.2. Le temps des affrontements et de la radicalisation (1960/65-1975/80)

A la suite de Bandoeng et du non-alignement (1955), les indépendances de l'Afrique, de certains pays asiatiques et des Caraïbes conduisent à une globalisation des problèmes et à l'émergence de la notion de Tiers Monde ou de périphérie. La pensée développementaliste se radicalise alors sous le nom de Tiers Mondisme autour des questions de l'impérialisme, de l'échange inégal, des exploitations des classes par les bourgeoisies ou les féodalités et des luttes sociales, avec une focalisation sur l'Amérique Latine (courant dépendantiste). Les guerres liées à la décolonisation et la révolution chinoise vont jouer un rôle important dans la pensée radicale (cf. Sartre, Ed. Maspéro).

La pensée radicale: néo-marxisme et dépendantisme

La pensée structuraliste s'était forgée contre (ou à côté de) la pensée économique keynésienne-classique. La pensée néo-marxiste ou radicale se constitue en réaction contre le courant réformiste "structuraliste" et contre les schémas évolutionnistes qu'elle assimile généralement à la pensée libérale. Elle critique prioritairement les bourgeoisies "compradores". Elle dénonce également le discours dominant des bourgeoisies périphériques sur le volontarisme étatique, l'analyse privilégiant la politique, le culturel, les mentalités ou le cadre national et oubliant les classes sociales. L'État est perçu comme le reflet des intérêts de classes et de l'impérialisme.

Cette pensée est influencée par le courant latino-américain; celui-ci issu de Prebisch, privilégie l'intégration au capitalisme comme facteur déterminant du sous-développement; il rejette généralement le projet de modernisation pour celui de rupture avec l'intégration au marché international et de substitution des importations. Le sous-développement n'est plus défini comme un retard ou un écart du développement mais comme un produit du développement capitaliste. Il n'est plus interprété comme une histoire qui se répète (sous-développement retard) ou qui est comparée (sous-développement écart) mais comme une histoire qui s'impose avec violence. Sous-développement et développement ne sont que les deux faces d'une même réalité : l'accumulation du capital à l'échelle mondiale, l'impérialisme, l'économie mondiale capitaliste (cf. Amin 1971, 1973), A.G. Frank, Dowidar). Il y a *échange inégal* entre pays développés et sous développés (Emmanuel 1969).

L'analyse du développement repéré dans des territoires locaux, régionaux ou nationaux a tendance alors à se déplacer vers des analyses globalisantes en termes d'insertion des formations sociales périphériques dans la dynamique du capitalisme mondial. Les travaux latino américains et européens redécouvrent les travaux de l'impérialisme de la fin du XIX^{ème} siècle en privilégiant les firmes (Michalet), les secteurs (Andreff, Palloix) ou les différentes phases de valorisation du capital.

Trois principaux axes sont développés, dans le cadre des catégories marxistes: celui externe ou mondialiste qui privilégie *l'accumulation mondiale* et l'insertion de la périphérie dans l'économie mondiale ; celui interne ou anthropologique, qui privilégie une analyse en terme de spécificité des *modes de production* et de leur articulation (Meillassoux, Rey...) et celui praxéologique en terme de *sectionnement de l'appareil productif* et de planification de l'accumulation (De Bernis 1974 , Mahalanobis).

La permanence des écoles de la première génération

A côté de la pensée radicale qui domine la scène dans les débats *Tiers Mondistes*, la pensée du développement reste largement segmentée autour des clivages anciens.

Le "*structuralisme à la française*" domine dans les manuels universitaires (Austruy 1965, Freyssinet 1965, Gendarme 1974, Jacquemot, Raffinot 1980 , Penouil 1975). Le développement est un enchaînement structurel dont le ressort est le pouvoir. L'économie sous-développée est caractérisée par la coexistence durable de deux secteurs antagonistes non intégrés ; un secteur traditionnel qui résulte de la désintégration du système pré-capitaliste et un secteur moderne excroissance des économies capitalistes dominantes. Les travaux de terrains, notamment ceux consacrés à l'Afrique, se situent dans la tradition *Perrouxienne* tout en intégrant l'anthropologie et les apports du dualisme.

Les économistes ingénieurs développent une approche modélisée et approfondissent les catégories keynéso-classiques à partir des travaux de comptabilité nationale, de planification, d'allocation des ressources et de choix des projets (méthode des effets). Les modèles de planification utilisés sont alors dans la tradition Keynes-Léontief ; le système de quantités est invariant aux modifications de prix. Dans les modèles de programmation linéaire d'allocation des ressources, les prix duals ne sont pas nécessairement des prix d'équilibre.

1.3. Le temps de l'ajustement et de la libéralisation (1975-80/1995)

Les ruptures historiques

Dans un contexte de crise et d'endettement devenant permanent, l'on note une remise en question des schémas globaux et des analyses en termes réels. Il y a, à la fin de la décennie 80, effondrement des systèmes socialistes et fin de la guerre froide dans le Tiers Monde, renouveau des nationalités et montée de l'intégrisme. L'épuisement des modèles de régulation étatique, la rupture des trends de croissance, la prise en compte des organisations à petite échelle et flexibles conduisent à de nouvelles questions économiques.

D'un côté, on note une grande diversité des trajectoires des économies du Sud.. Les différenciations croissantes au sein du Tiers Monde ou de la périphérie, conduisent à un éclatement de l'objet lié à l'hétérogénéité des terrains, des institutions, des cultures et des pratiques des acteurs et à l'étude des *Tiers Nations singulières*. Les visions linéaires d'un temps fléché cèdent la place à des analyses de cheminements multiples marqués par des réversibilités de trends et des involutions. Les déterminants structurels apparaissent secondaires face aux rôles des acteurs, aux structurations sociales anomiques, aux dérives par rapport à des normes (désordre) ou aux incertitudes.

De l'autre, dans un contexte de crise financière, la pensée libérale et les Institutions de Bretton Woods exercent un leadership doctrinal et imposent le "*consensus de Washington*" (Williamson). La

montée des instabilités, l'autonomisation de la sphère financière ou la gestion de la dette conduisent à privilégier les équilibres macro-financiers et les ajustements du court terme aux dépens des projets de développement de longue période. On constate l'échec ou l'utopie du Nouvel Ordre Économique International.

Enfin, la fin des “ Trente glorieuses ” réduit le clivage Nord/Sud et conduit à reposer pour les sociétés industrielles les questionnements du sous développement en termes d'exclusion, de marginalité, d'informel ou de pluralismes des référents culturels.

L'économie du développement tend à éclater en plusieurs champs conduisant à un approfondissement analytique et réduisant sa spécificité par rapport à l'économie en général. Le développement devient d'avantage un marché rentable pour les experts.

Au niveau international, les pays du Sud continuent certes d'avoir une position moins libérale que celle des pays anglo-saxons ; au sein de l'Union Européenne, les ACP mettent l'accent sur les handicaps structurels, le rôle des aides-projets, les mécanismes financiers à caractère concessionnel, les nécessaires soutiens aux prix agricoles ou sur la nécessité de mécanismes stabilisateurs (Stabex, Sysmin). On constate toutefois une montée en puissance des économistes libéraux et des financiers du Trésor et une position en retrait vis-à-vis des institutions de Bretton Woods.

Les débats se focalisent sur la réussite des nouveaux pays industriels, sur le rôle joué par les stratégies d'ouverture et sur les transformations des hiérarchies internationales (de Bandt, Hugon 1989).

L'hégémonie de la pensée orthodoxe

L'économie du développement est influencée par ces ruptures. L'on observe un déclin de l'approche globale du développement (courants Marxiste, structuraliste et dépendantiste) et de l'anthropologie économique du développement. Les travaux historiques cèdent la place à des travaux analytiques plus formalisés, reposant sur une méthodologie précise et ou une délimitation de son champ de validité à partir de découpage de la réalité en éléments simples.

La disqualification du *Marxisme* est liée aux échecs des socialismes en acte. Il demeure certes une pensée keynésienne originale mais l'effondrement de *l'hégémonie keynésienne* correspond à l'épuisement du Welfare state et de l'État Providence. L'incohérence entre la macro-économie keynésienne (expliquant les déséquilibres par la rigidité des prix) et la micro-économie (supposant la flexibilité des prix permettant l'allocation (les ressources) conduit à un rejet de la macro-économie keynésienne et à une réécriture en terme de comportements individuels, de marchés particuliers et d'anticipation rationnelle.

L'économie du développement devient, pour de nombreux économistes, une simple application du corpus orthodoxe universel aux économies en développement (Berthelemy et al, 1991). Dès lors que le marché acquiert un statut d'universalité, que l'ordre spontané l'emporte sur l'ordre décrété et que la rationalité substantielle devient l'axiomatique, l'économie s'autonomise et l'économie du développement perd sa spécificité. Le marché est sensé jouer un rôle auto-régulateur et stabilisateur.

A l'unité du corpus théorique renvoie l'unicité des politiques standards. Les “ bonnes ” politiques économiques deviennent des remèdes universels même si progressivement sont introduits la “ bonne gouvernance ” ou le bon environnement institutionnel comme condition de la croissance.

Face aux dysfonctionnements et à la délégitimation de l'État, le rôle du marché a été privilégié. L'ambition des économistes orthodoxes est d'analyser les comportements économiques indépendamment des structures et des organisations en postulant l'universalité des mobiles (utilitarisme), des modes opératoires (rationalité substantielle) et de la coordination marchande. Le marché est un mécanisme de transfert volontaire de droits de propriété et un réseau d'échanges libres entre centres de décision décentralisés. Il trouve son socle théorique autour du modèle de Walras ou de Debreu-Arrow.

Ce *modèle pur walrasien* a été progressivement altéré notamment, par introduction des biens publics. Dès lors qu'il y a indivisibilité, économie d'échelle et externalités, le marché concurrentiel ne

conduit pas à l'optimum. De nombreux objets hétérodoxes ont été introduits dans la nouvelle économie du marché: dualisme entre le marché interne et externe, prise en compte de l'information asymétrique conduisant à des contrats contingents, importance des risques, typologie des marchés selon le degré de concurrence. Le socle de base demeure, même si de nombreuses variantes permettent d'intégrer une pluralité des configurations.

A la conception de l'Etat bienveillant, fait place une conception utilitariste et positive d'agents publics chercheurs de rentes et agissant en fonction de leurs intérêts. Le rôle des lobbies paraît essentiel dans la prise de décision. La nouvelle économie politique des *public choice* repose sur une conception utilitariste de l'Etat assimilé au gouvernement. Elle vise à endogénéiser les variables politiques. Les politiques économiques ont des effets sociaux et politiques. Elles peuvent remettre en question les avantages de certains groupes. Inversement, les décisions des autorités gouvernementales, les pressions de certains groupes exercent des influences sur la mise en œuvre des politiques économiques.

Le leadership doctrinal joué par les Institutions de Bretton- Woods aboutit alors à la mise sur le devant de la scène, d'une pensée libérale privilégiant le marché. Celui-ci est présenté comme la norme et l'optimum indépendamment des Histoires et des structures propres. Les institutions, les règles et les normes sociales sont assimilées, à des distorsions entravant le marché, ou à (les relations contractuelles entre volontés individuelles (théorie des prix incitatifs, réduction des coûts de transaction entre firmes...)).

La tradition des écoles d'ingénieur avait mis en place au lendemain de la guerre des modèles post-keynésiens ou dualistes. Il y a développement d'approches modélisées et dominance des modèles d'équilibre général calculable qui introduisent les prix relatifs et s'opposent aux modèles keynésiens de demande ou structuralistes d'enchaînements régressifs. Les modèles d'économie dépendante (ex. du syndrome hollandais), ceux du déséquilibre et de l'économie du rationnement et surtout les modèles de croissance endogène constituent également des apports essentiels. Ces derniers introduisent les externalités, les économies d'échelle et le rôle du capital humain et renouent ainsi avec les fondateurs de l'économie du développement dans une approche formalisée.

L'essentiel des travaux sur le développement étaient traditionnellement élaborés en termes réels. La priorité accordée aux déséquilibres financiers, au poids de la dette, ou à la montée des inflations ont conduit, à privilégier la sphère monétaire et financière et à débattre autour de la libération financière (Shaw, Mc Kinnon), du rationnement de crédit (Stiglitz) ou de l'innovation financière. Les principaux débats portent sur les effets d'éviction, sur la répression financière, sur l'endettement optimal, sur les taux de change d'équilibre, sur le cycle de vie de la dette, sur l'impact des flux financiers, sur la croissance, ou sur l'économie d'endettement.

Enfin les progrès de l'économétrie liés aux capacités de traitement des informations statistiques standardisés conduisent à une explosion de travaux en économétrie du développement qui cherchent à quantifier les relations et à sortir l'économie du développement de sa spécificité et des points de vue subjectif (cf notamment en France les travaux du CERDI, de DELTA ou de DIAL).

Le maintien de travaux hétérodoxes

A l'opposé de ces avancées théoriques, la critique de l'économie du développement (libérale, structuraliste et marxiste) résulte d'un courant privilégiant: les enjeux pluri-culturels, le jeu des représentations et de l'imaginaire, le rôle du local et du particulier, de l'informel et du non-institutionnel; ce courant préconise la lutte contre la pauvreté et la satisfaction des besoins essentiels, la protection de l'environnement et des écosystèmes. On note, chez les ONG et les mouvements militants, un déplacement des synthèses théoriques ou doctrinales vers les pratiques concrètes du développement, le refus du mimétisme conceptuel et le retour aux acteurs contre les systèmes et du culturalisme contre l'économisme. Dans le mouvement féministe intégrer les femmes au développement permet d'élaborer un développement alternatif; l'accent mis sur la relativité culturelle peut aboutir au refus du développement (Latouche 1986), "imaginaire occidental et imposition de son projet sociétal". Le développement est le produit d'une culture spécifique; il est d'abord un regard partiel sur le monde et

une représentation avant d'être un objet réel.

Le développement est global, endogène et auto-déterminé ; il suppose une coopération internationale, la prise en compte de l'environnement, un nouvel ordre social juste et équitable et un processus de choix démocratique. Le développement endogène permet de retrouver les vitalités contre culturelles et les créativités autonomes.

Les activités dites *informelles*, l'économie souterraine, les économies non officielles ou parallèles sont interprétées, selon les paradigmes, comme une revanche des acteurs contre l'État (courant libéral et autogestionnaire) comme des inventions sociales dans un univers précaire ou comme l'illustration d'un marché walrasien.

La question de l'environnement et du *développement durable* est, à la suite de la conférence de Stockholm de 1972 au cœur d'une réflexion, continuant les travaux du Club de Rome (1972), de Dumont ou de Jouvenel. Elle est mise en œuvre au sein des ONG (Cf. Enda, Gret). L'écodéveloppement (Sachs 1993) vise à réaliser une harmonisation entre les objectifs économiques, sociaux et écologiques ; il privilégie la sécurité alimentaire et énergétique. Le nouveau style de développement, qui s'oppose au mal-développement, suppose un modèle endogène, une autonomie de décision, la satisfaction des besoins et la prudence écologique. Le développement soutenable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité pour les générations futures de satisfaire les leurs. Il renvoie à un principe de précaution longue et de contrat ou d'équité intergénérationnel. Le capital naturel ou le patrimoine apparaît comme le principal facteur rare qui doit être économisé et faire l'objet de véritables prix.

Les travaux des historiens et des épistémologues des sciences sociales montrent que les mouvements économiques s'éloignent des mécaniques horlogères et des déterminismes. L'histoire est bourgeonnement. Dans les multiples cheminements possibles, l'un devient histoire. La dynamique est nécessairement stochastique. Les périphéries dominées ont été façonnées par leur histoire ; il y a diversité et spécificité des configurations sociales et des trajectoires ; le progrès technique s'inscrit dans la matrice sociale. Le mouvement est un processus de déstructuration créatrice (Schumpeter), de déstructuration/restructuration, de dialectique de l'ordre et du désordre. Les structures dissipatives ou le désordre sont créatrices de nouvelles organisations au sein des systèmes complexes. Dès lors, les processus historiques ne sont pas linéaires. Les sociétés sont des systèmes ouverts, éléments en interrelation où interviennent : des incertitudes ou des indéterminations (temps non probabiliste), des poly-causalités et des acteurs innovants (cf. les *théories du chaos*).

En France, dans la lignée de Perroux, deux écoles *régulationnistes* abordent des sociétés sous-développées, l'école de Grenoble (De Bernis) et l'école de Paris (CEPREMAP). La régulation vise à une plus grande interaction entre l'histoire et théorie, cadres sociaux, institutions et régularités économiques (Boyer). Elle met en relations les régimes d'accumulation (mode de réallocation systématique du surplus garantissant sur une période prolongée une certaine adéquation entre les transformations des conditions de la production et les transformations de la consommation) et les formes ou configurations institutionnelles (monnaie, formes de concurrence, rapport salarial, État, mode d'insertion à l'économie internationale). Les trajectoires évoquent la forte inertie dans la dynamique économique qu'induit une configuration nationale des formes institutionnelles (Boyer)

Enfin, de nombreux travaux mettent en relation le local et le global (Abdelmalki, Courlet 1995), le système industriel mondial et les formations sociales nationales (Humbert 1993), le lien entre le national et l'international et un système national/international hiérarchisé (Beaud)

II. Le renouveau de l'économie du développement dans un contexte de triadisation

La périodisation de la pensée nous a permis de différencier trois temps : celui de la *construction*, correspondant à un projet développementaliste ; celui de la *radicalisation*, lié à un projet Tiers Mondiste, et celui de la *gestion* où domine le libéralisme. La question se de voir sur quelle base elle se reconstruit dans un contexte de *mondialisation*. Selon certains, la mondialisation aurait modifié les donnees en créant

des interdépendances à l'échelle du globe, en débordant le cadre de l'Etat nation, en faisant perdre aux autorités gouvernementales l'essentiel de leurs pouvoirs et en interdisant face aux volatilités des marchés des horizons longs. Flexibilité, adaptabilité, attractivité des capitaux et des savoirs seraient devenus les nouvelles conditions d'insertion dans l'économie mondiale et de respect de ses lois.

Peut-on parler d'une refondation correspondant à la phase post ajustement (Castel 1995, Ben Hammouda 1999) ou bien y a-t-il dilution de l'économie du développement ?

2. 1 La triadisation et ses effets sur les économies en développement

La triadisation des échanges

Depuis 1950, le volume du commerce mondial a augmenté d'un peu plus de 6% par an en moyenne et la production mondiale d'un peu moins de 4. L'accélération de cette ouverture depuis 1990 est liée à la libéralisation des échanges et des flux de capitaux, aux révolutions technologiques, aux progrès de transport et aux stratégies des grands groupes qui ont réduit la distance géographique (coûts de transport et de transaction) et les obstacles réglementaires.

Le commerce mondial se réalise de manière croissante sur des produits à haute valeur ajoutée et sur des services. Les produits primaires banalisés ou "commodités", qui s'échangent sur des marchés mondiaux physique et à terme, représentaient en 1950 la moitié du commerce mondial alors qu'ils ne comptent aujourd'hui que pour moins de 20%. Les produits agricoles comptent pour 3,5% du commerce mondial contre 60% pour les produits industriels. Au contraire, les produits spécifiques à haute valeur ajoutée et différenciés sont échangés sur des marchés segmentés. Les "manipulateurs de symboles" (Reich), les services de la production courante et les services personnels jouent un rôle croissant à un niveau transnational. Les services, aujourd'hui inclus dans les accords de l'OMC, représentent 30% des échanges des biens et services (conception et traitement de l'information, télécommunications, services financiers, services de TP et d'ingénierie, transports, services professionnels, services touristiques..).

Les avantages comparatifs dynamiques sont liés à l'innovation technologique, à la mobilité du capital, à la diffusion de nouveaux produits. Le monopole technologique des firmes (et des États) des pays industrialisés est érodé par des transferts technologiques, de capitaux et de compétences et suppose des innovations permanentes pour maintenir les rentes technologiques. On assiste également à un retournement spatial et à un renversement régional des avantages comparatifs. Celui-ci se constitue à partir de l'émergence de milieux innovants, créateurs d'externalités et d'apprentissage. Il en résulte une remise en cause des hiérarchies régionales et mondiales. Le savoir devient lui-même rapidement obsolète et transférable d'où un déclassement rapide des capacités productives.

Les effets différenciés sur les économies en développement

Ces différentes transformations, largement impulsées par les firmes multinationales et par les institutions multilatérales ont d'importantes conséquences pour les économies en développement. Il est admis dans la pensée orthodoxe que l'ouverture extérieure est un facteur premier de croissance, ou que les systèmes de préférences généralisées et principes de non-réciprocité sont devenus obsolètes dans un monde ouvert caractérisé par la concurrence. En réalité, le commerce mondial demeure, malgré les transformations récentes, hiérarchisé, polarisé et excluant vis-à-vis des pays mal spécialisés.

-Le système mondial peut être ainsi hiérarchisé en pays innovateurs, suiveurs, importateurs et exclus de technologies. La croissance du commerce mondial résulte principalement des échanges en Europe, Amérique du Nord et en Asie. La division internationale du travail de type vertical entre pays inégalement développés et portant sur des biens différenciés a largement fait place à une division horizontale du travail entre pays à même niveau de développement et portant sur des biens similaires. L'accélération de l'ouverture est liée à la libéralisation des échanges et des flux de capitaux, aux

révolutions technologiques qui ont réduit les distances et aux FMN qui réalisent près des deux tiers du commerce mondial

-On observe également un *libéralisme asymétrique*. Faut-il rappeler que les agriculteurs américains ou européens reçoivent par tête de 25000 à 50 000 \$ soit 1000 fois plus que l'aide reçue par les africains. La libéralisation des économies du Sud se fait de manière unilatérale (notamment du fait de l'ajustement) sur des bases régionales (par des accords de libre échange) ou multilatérale (dans le cadre de l'OMC). On constate que les enjeux sont devenus non tarifaires et normatifs (cf les débats sur les normes sociales ou environnementales)..

-Si l'Asie de l'Est et du Sud, et à un degré moindre l'Amérique Latine, s'intègrent au commerce mondial, au-delà des crises, l'Afrique est en voie de forte marginalisation de longue période. Alors que l'Afrique a un taux d'ouverture normé supérieur à l'Asie, elle a vu sa part dans le marché mondial passer de 4 à 2 % pendant que celle de l'Asie passait de 20 à 25 % entre 1970 et 1995.. Les grands pays émergents ont certes profité de la mondialisation. Leur part dans le commerce mondial a plus que doublé depuis 1960. Elle dépasse les 30% en 1997 contre 14% en 1960. Cette montée en puissance est le fait de 10 à 12 pays (Mexique, Brésil, Chine, Inde, Asie du sud est)..Il s'agit de pays à bas salaires et à forte capacité technologique (Giraud 1996).

-On note de grandes divergences des stratégies de développement de la part des pays qui ont bénéficié de la mondialisation. Certains pays tels le Brésil ou l'Inde se sont intégrés industriellement de manière croissante. D'autres ont développé une stratégie d'exportation tels le Mexique ou l'Indonésie. D'autres pays tels la Corée du Sud ont combiné un système mixte de soutien public à l'industrie lourde et d'ouverture dans le secteur d'industries légères. Les pays mal spécialisés sont exclus du commerce international.

-La valorisation des produits exportés n'est pas suffisante pour enclencher la croissance (cas des pays rentiers). La spécialisation peut être appauvrissante si elle porte sur des produits primaires caractérisés par des faibles élasticités de la demande par rapport au revenu. Plus fondamentalement, les déterminants financiers des taux de change et la mobilité internationale des capitaux peut conduire à des spécialisations selon des coûts absolus smithiens qui excluent les pays mal spécialisés quelque soit leur taux de change et coûts salariaux. Selon la pensée orthodoxe, la contrainte de la compétitivité favoriserait les pays à bas coûts salariaux et à déréglementation du marché du travail. La réponse doit être nuancée sinon Madagascar et le Viet-nam seraient les plus compétitifs. Les pays à bas salaires, à déréglementation du marché du travail et à taux de change dépréciés sont rarement les plus compétitifs. Les facteurs de compétitivité sont multiples. Ils renvoient à une combinaison d'avantages compétitifs *territorialisés* (effets d'agglomération, tissus industriels, dotation factorielle), d'avantages *transférés* par les FMN (organisation, compétences, marges, logistique commerciale) et *construits* par les politiques économiques et par l'état (règles, état de droit, protection flexible) (Hugon 1997).

La plupart des *travaux économétriques* montrent en revanche une relation positive entre ouverture et *croissance*. Une étude de la Banque mondiale portant sur 41 PVD montre que durant la période 1963-73 les taux de croissance annuel des pays ouverts et fermés ont été respectivement de 9,5% et de 4,1% ; durant la période 1973-1985 les taux sont respectivement de 7,7% et de 2,5%. Selon Sachs et Warner les pays « ouverts » (régime de change, barrières commerciales) au cours de la période 1970-1995 ont cru à un rythme moyen de 4,5% par an contre 0,7% pour les pays « fermés ». Selon Frankel et Romer (1999), les variables géographiques favorisant l'ouverture (accès à la mer, proximité des grands centres commerciaux..) favorisent la croissance». Ces études ont été critiquées par Rodriguez et Rodrik (2000) selon lesquels le commerce international joue un rôle positif par le biais des institutions et les relations de proximité concernent autant les idées, les méthodes et l'émulation que les seuls effets de commerce. En revanche selon les auteurs « nous ne connaissons aucune étude qui démontre que le protectionnisme ait été un facteur de croissance » .

Les relations entre ouverture, réduction de la pauvreté et développement sont par contre peu significatives. La croissance des exportations a été rarement associée à la réduction de la pauvreté même

si elle a participé à la croissance. Dans les années quatre vingt-dix, ce sont les 50 pays les plus pauvres qui se sont ouverts le plus rapidement et leur taux d'ouverture moyen est de 51% contre 43% pour les pays de l'OCDE. Selon le rapport CNUCED (2004), ce sont les pays qui se sont ouverts modérément qui ont connu les croissances les plus fortes des exportations et des consommations. Les liens entre ouverture, croissance et réduction de la pauvreté n'apparaissent que si les pays disposent d'infrastructures, que si leurs marchés sont intégrés que si l'appareil productif est diversifié et que si des politiques redistributives sont mises en œuvre. Le développement apparaît ainsi plus un préalable qu'une conséquence de l'ouverture même s'il y a au-delà d'un seuil interdépendances entre les deux variables .

La globalisation financière

La globalisation financière se caractérise par l'interconnexion des marchés financiers, par l'émergence de nouveaux marchés et par un essor de nouveaux produits financiers. Le système fabrique de l'incertitude et de l'instabilité favorables à la spéculation et les moyens de les réduire en se couvrant contre les risques.). Les nouveaux produits dérivent des créances primitives et les divisent en réduisant ou en repoussant les risques sur des marchés décloisonnés du fait de la déréglementation. On observe ainsi une multiplication à l'infini des produits financiers et une économie casino caractérisée par une très grande volatilité des capitaux flottants. La conjonction des trois D (la déréglementation, le décloisonnement des marchés nationaux, et la désintermédiation par la titrisation), accompagne les progrès de l'ingénierie financière et des télécommunications conduisant à une baisse des coûts de transaction. La disparition des contrôles de change et la libre circulation du capital a également accentué les opérations de blanchiment de l'argent, le poids transferts illicites voire d'une économie maffieuse recyclant l'argent des armes ou de la drogue..

Les conséquences pour les économies en développement:

-L'essentiel des capitaux disponibles pour financer le développement sont devenus privés. L'IDE et les investissements de portefeuille favorisent le financement des pays émergents. On constate, en revanche, une forte chute des flux publics alors que seuls les pays émergents ont accès aux flux privés. L'apport de l'APD mondiale en % du PIB est de 0,22% contre un objectif de 0,7%.

- Alors que l'endettement des années soixante-dix mobilisait les capitaux au profit du secteur public et parapublic, les capitaux sont mobilisés dans les marchés émergents au profit du secteur privé. En revanche les pays les plus pauvres connaissent une décapitalisation du fait de la dette. Les bourses se développent dans les pays émergents. Les titres de la dette rééchelonnée sont rachetés par le privé.; ainsi le plan Brady a permis l'intégration financière des pays émergents.

-Face à la dictature de l'actionnaire, on constate une perte de pouvoir des autorités nationales. Le marché mondial sanctionne les "déviances" des gouvernants ou les mouvements sociaux. La politique se fait largement à la corbeille. Les gouvernants et les banques centrales sont en quête de crédibilité liée à la réputation. La priorité est devenue celle de l'attractivité des capitaux et de la séduction de la part des nations (Michalet 1999) par un ensemble de mesures liées à la privatisation, à la déréglementation et aux diverses incitations.

-La fixation du change, elle même très volatile, dépend de facteurs financiers beaucoup plus que de facteurs commerciaux.

-Les pays en développement doivent gérer une très forte volatilité des flux de capitaux à court terme avec les risques d'échéance.

Les investissements directs et la production internationale

On observe également une *organisation mondiale de la production* dans certains secteurs stratégiques (automobiles, électronique). Les firmes ont de plus en plus des stratégies globales davantage que multinationales. La nouvelle économie conduit à la montée en puissance de nouvelles transnationales qui sont devenues en quelques années les acteurs les plus puissants du monde. Il y a

montée en puissance des grands oligopoles. Le poids du chiffre d'affaire des 200 premières firmes mondiales dans le produit mondial était de 17 % en 1960, de 24 % en 1984 et de 31 % en 1995. Il y a face à la déréglementation, accélération des changements de localisation. On peut considérer qu'il y a tendance à l'émergence de firmes globales se constituant comme groupes intégrant les activités commerciales, industrielles et financières. On a noté toutefois depuis le troisième millénaire une forte chute des IDE.

La globalisation financière a favorisé l'internationalisation de la production en même temps qu'elle en est une des modalités. On a observé durant la décennie quatre-vingt une accélération des acquisitions et fusions transfrontières avec un fort infléchissement de 2001 à 2004. Les investissements directs à l'étranger de moins de 40 milliards \$ US en 1980 ont dépassé 200 milliards en 2000 pour baisser de 50 % depuis 2001. Ils conduisent parfois à une délocalisation, transfert à l'étranger d'une activité de production (segment ou ensemble de la fabrication) localisée antérieurement sur le territoire national mais le plus souvent conduisent à une diversification des localisations sur des marchés élargis. Les firmes transnationales tissent entre elles des réseaux mondiaux; elles agissent sur des marchés stratégiques et passent entre elles des accords conçus à l'échelle mondiale. A la grande firme d'origine nationale et répondant à des critères fordistes (production de masse, produits standardisés, économie d'échelle) a fait place les entreprises réseaux qui sont caractérisées par la flexibilité, par la multitude de petits établissements, le rôle des compétences et du capital humain (cf les travaux du CEREM/FORUM). Dans le monde de l'économie virtuelle, dominant les services immatériels: les firmes réseaux fonctionnent à partir du courrier électronique et des autoroutes de l'information.

Dans un monde, où l'essentiel de la recherche et développement, des innovations sont assurées par les grands groupes, la séduction de la part des pays en développement est devenue stratégique. On constate toutefois une très forte polarisation vers certains pays et une marginalisation croissante de la majorité des pays en développement sauf dans certains secteurs liés à l'accès aux ressources naturelles. Le libre échange réduit le rôle des firmes relais faisant de la substitution d'importation. Les implantations à des fins d'exportation supposent une logistique et un tissu économique, social et technique non réductible à de faibles coûts salariaux et à une réglementation incitative. On observe un poids croissant des investissements croisés entre les pays de la Triade (Amérique du Nord, Europe, Japon) avec une différenciation croissante entre les sous continents. Les grands pays d'Amérique Latine, ont bénéficié du plan Brady et la dette a été stabilisée. Les investissements directs au Brésil de 2 milliards de \$ en 1994 avaient atteint 20 milliards de \$ en 1997-98. L'Asie constitue un espace croissant d'accès aux flux d'investissements notamment est asiatiques. Les marchés financiers émergents d'Asie représentent environ 1/4 des investissements directs. L'Afrique, exception faite de quelques matières premières minières ou pétrolières, demeure à l'écart du processus. Elle représente 1 % des investissements directs mondiaux.

2. 2 L'impact de la triadisation sur l'économie du développement

La mondialisation remet en question, selon certains libéraux, les bases qui fondaient l'économie du développement, notamment celle du clivage Nord/Sud et d'une divergence des économies, celle des inégalités entre le Nord et le Sud l'emportant sur les inégalités internes aux économies, celle du rôle central de l'Etat et des bouclages dans le cadre des Etats nations.

Nous pensons au contraire qu'elle a renforcé les intuitions des pionniers du développement mettant l'accent sur les asymétries internationales, l'exclusion vis à vis des besoins fondamentaux d'une partie majoritaire de la population ou de l'impossibilité des "lois du marché" à assurer sans régulation l'efficacité et l'équité.

Nous mettrons à l'épreuve chacun des questionnements de l'économie du développement

La libéralisation et ses effets contrastés

De nombreux travaux plus ou moins hétérodoxes ont montré depuis le début des années quatre vingt les effets limités voire pervers des politiques d'ajustement et les limites du consensus de Washington (Berr, Combarnous 2004). Ces travaux au départ marginalisés ont progressivement pris le devant de la scène et peut être conduit à passer du consensus de Washington à un consensus Stiglitzien.

La triadisation et la question de la convergence

Le clivage Nord Sud ou centre périphérie fait l'objet de critiques de la part de courants libéraux universalistes. Ces critiques ont pris force dans un contexte de mondialisation où les diverses sociétés semblent soumises aux mêmes processus de sous développement, de montée des inégalités et de la pauvreté, de marginalisation et d'exclusion, de pluralisme culturels ou d'informalisation. Selon certains aux inégalités principales Nord Sud tendrait à faire place des inégalités croissantes à l'intérieur des sociétés du Nord et du Sud (Giraud 1996)

Selon les *modèles de convergence* (Solow), on devrait observer une convergence vers un sentier mondial de croissance équilibrée traduisant la viabilité d'un régime financier adapté à la dynamique démographique des différentes zones (modèle Ingénue). Le modèle de Solow prédit une décroissance du rendement marginal du capital. Au sein d'un monde capitaliste homogène dont la technologie est universellement partagée, la parfaite globalisation du marché du capital permet l'exploitation des opportunités de la meilleure efficacité marginale du capital. Dans le modèle Mankiw, Romer, Weil (1992) élargi au capital humain, _ des dispersions internationales des revenus s'explique par des différences de croissance démographique et des investissements en capital physique et humain A priori la baisse des coûts de transaction résultant de la libéralisation des marchés devrait favoriser le rattrapage des économies pauvres ; .

En réalité, même s'il existe une controverse entre les différents travaux économétriques (cf les débats entre Bhallia et Ravallion, Sala-i-Martin et Rodrik), des *divergences* qui peuvent s'expliquer par des effets de seuil, par les différences de trajectoires initiales, par une hétérogénéité mondiale en termes d'accès aux technologies ou et aux capitaux. On retrouve également l'explication ancienne de Gerschenkron (1962) selon lequel un retard initial signifie pour le pays une potentialité de modernisation accélérée dès lors qu'il y a accès à la frontière technique des pays leaders. Mais pour qui l'efficacité du rattrapage dépend de l'invention d'institutions adéquates qui en permettent l'impulsion et la gestion. La spécialisation se renforce au cours du temps par des mécanismes cumulatifs du fait des rendements croissants. Les effets d'agglomération conduisent à des divergences

La mondialisation et la montée des inégalités

Il importe d'être très prudent, de différencier les inégalités intra (indice de Gini) et inter nationales (en termes de revenus par tête et de prendre en compte les effets de dimension (volume de population). En longue période, les inégalités mondiales ont crû depuis les grandes découvertes jusqu'aux années cinquante et les disparités intra-nationales sont devenues moins explicatives que les inégalités internationales (Bairoch 1998, Maddison). Il y a eu de 1950 à 1990 maintien des inégalités. La période actuelle est caractérisée à la fois par une réduction des inégalités pour 1/3 de la population mondiale (Asie) et par une accentuation pour le reste des PMA (notamment Afrique) d'où une incertitude de la tendance. On peut certes, du fait de l'Asie de l'est et notamment de la Chine et de l'Inde constater que l'indice de Gini à l'échelle mondiale qui s'était accentué jusqu'à la fin des années quatre vingt a eu tendance à se réduire du moins avant la crise de 1997. Il était passé de 0,4 à 0,55 entre 1900 et 1989 pour se situer à 0,5 au milieu des années quatre vingt dix (cf *Oxford review of Economic Policy* 1999). Il y eu émergence de pays comme à la fin du XIX ème siècle. Historiquement, des inégalités internationales d'ampleur nouvelle se sont manifestées par des divergences des niveaux de productivité

et de revenu par tête (Pritchett 1996). Les écarts de revenu entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres de 1 à 35 en 1970 étaient de 1 à 74 en 1999. Les trois premières fortunes mondiales représentent une richesse supérieure au PIB des 48 PMA.

On observe une division par deux de l'extrême pauvreté depuis 20 ans. Le % de la population disposant de moins de 1£ par jour est passé de 41% à 21% et le montant des pauvres de 1,5 milliards à 1,1 milliards. Mais cette réduction va moins vite que la croissance. Elle résulte essentiellement de la Chine alors que l'on observe une stagnation en Amérique latine et une croissance de la pauvreté en Afrique de + 150 millions. Si la croissance est une condition nécessaire de réduction elle doit s'accompagner de politiques redistributives pour réduire les inégalités.

La mondialisation et le débordement de l'Etat

Selon certains, on observerait un débordement de l'Etat et de ses diverses composantes dans un contexte de mondialisation. L'Etat serait débordé d'en bas par la société civile, l'informalisation et les diverses formes de décentralisation. Il le serait d'en haut par les lois du marché et la mise sous tutelle de ceux qui s'écartent des normes. Il y a certes perte de la souveraineté nationale, réduction du poids de l'Etat face aux acteurs privés et prise en charge du collectif par des acteurs non gouvernementaux. Cette thèse du dépérissement de l'Etat peut être nuancée de trois points de vue :

-Il faut prendre en compte les différentes dimensions de l'Etat: structures institutionnelles de pouvoir (Etat monopoleur de la violence légitimée dans les relations nationales et internationales), les organes centraux de décision qui définissent la politique économique (les gouvernants et les administrations faiseurs de politiques), les instances de négociation et de recherche de compromis (Etat arbitre et redistributeur) et les activités productives de biens et services publics (Etat producteur). On observe un poids croissant de la richesse transitant par la puissance publique et une recomposition des fonctions de l'Etat. Celui-ci se retire de la production directe de biens et services marchands ou collectifs. Il joue un rôle redistributif et régulateur croissant. La moitié des richesses produites par les pays industrialisés sont redistribuées par la puissance publique. En revanche les dépenses publiques ne représentent qu'un quart du PIB dans les pays en développement avec un tendance à la baisse dans les pays pauvres.

-L'ouverture extérieure n'implique pas, au contraire, moins d'Etat. On observe ainsi une bonne corrélation entre la valeur des dépenses publiques en % du PIB et le degré d'ouverture aux échanges extérieurs des économies. Selon Rodrik (1997), le degré d'ouverture est une très bonne prédiction de l'expansion du secteur étatique au cours des 3 décennies suivantes

-Le rôle de l'Etat est central dans les processus réussis de développement. Le "miracle "de l'Asie de l'Est a fait l'objet de nombreux débats et a conduit à opposer les différents paradigmes économiques. Cinq principaux facteurs de politique économique apparaissent correspondant à des mesures standards ou orthodoxes:la stabilité macro économique(contrôle de l'inflation, taux de change réel d'équilibre ...), permettant de promouvoir la confiance dans le système bancaire et d'encourager les entreprises privées; les investissements publics dans l'infrastructure et dans le capital humain conduisant à une haute qualité des services, à une main d'oeuvre qualifiée à un esprit d'entreprise et à une réduction des inégalités de revenus; la stratégie d'ouverture extérieure et de la croissance tirée par les exportations; le marché concurrentiel des facteurs de production; la flexibilité des politiques économiques et la rapidité d'ajustement aux chocs extérieurs.

Les politiques industrielles ont été toutefois très différenciées et hétérodoxes. De nombreuses études ont montré que la démonstration de la non efficacité des politiques industrielles était insuffisante (Wade). La Corée du sud et Taiwan ont construit leurs succès sur des politiques interventionnistes et sélectives, le contrôle financier, barrières douanières, investissements publics, crédit subventionné. L'Etat joue un rôle central pour faire face aux défaillances du marché créer des externalités mettre en place un système de prix favorisant les industries entraînant. On peut noter également le rôle essentiel des conditions préalables notamment en terme d'égalité (indices de Gini en 1960), de transition

démographique entamée et de scolarisation généralisée aboutissant à une croissance partagée.

La mondialisation et l'homogénéisation du marché mondial

Un quatrième mythe concernant la mondialisation supposerait une homogénéisation du marché mondial porté par la libre circulation des facteurs et des marchandises. On peut au contraire constater une très forte différenciation des taux de salaires et de profitabilité., de nombreux obstacles à la mobilité du travail, Il existe un capitalisme hiérarchisé avec forte différenciation des taux de rentabilité du capital, des taux d'intérêt et des primes de risque. La vitesse de rotation des capitaux l'emporte sur l'internationalisation du capital ou sur l'intégration financière croissante mesurée par l'écart entre les taux d'épargne et d'investissement nationaux (Kebadjian in GEMDEV 1999)

La mondialisation conduit à une accentuation de la concurrence entre les capitaux, entre le capital et le travail, entre le travail qualifié et non qualifié et donc à une accentuation des disparités et des inégalités entre pays et à l'intérieur des pays (Giraud 1996). La hiérarchisation enchevêtrée entre les centres de décision peut être appréhendée au niveau de l'interdépendance entre le global, le régional, le national et le local. Ainsi la valorisation du capital, la circulation de l'information, le fonctionnement des marchés physiques ou spot des "commodités" apparaissent aujourd'hui dans un espace mondial déterritorialisé et en partie dénationalisé; le marché des produits et des services se situe également largement à cette échelle pour les groupes oligopolistiques qui organisent mondialement la production. A l'opposé, l'utilisation des ressources naturelles (terre, sous sol, mer) concerne des facteurs spécifiques localisés ou territorialisés. La monnaie, expression de la souveraineté nationale, a pouvoir légal dans un espace national (voire régional dans le cas européen) tout en étant validé socialement dans des espaces infra ou supra nationaux . La gestion du social (marché et mobilité du travail, salaire, protection sociale, système éducatif et sanitaire) concerne également principalement voire exclusivement l'espace national. Les taux de rentabilité sont estimés entre 25 et 30% pour l'Afrique, entre 16 et 19% pour les pays en développement et autour de 15% pour les fonds de pension dans les pays industrialisés. Il y a en revanche grande disparités des risques.

La mondialisation et la régionalisation

La mondialisation est complémentaire d'une dynamique régionale que l'on observe autour des trois grands blocs, l'Amérique du Nord, l'Union européenne et l'Asie orientale . Inversement les économies en voie de marginalisation sont également en voie de désintégration régionale.

La libéralisation commerciale et financière mise en place par les pays en développement s'accompagne d'une montée en puissance du régionalisme. Les formes en sont diverses. Elles vont des accords de libre échange de type ALENA ou accords entre l'Union européenne et les pays ou les unions régionales(APR), aux marchés communs de type Mercosur en passant par les Unions monétaires, douanières et économiques (UEMOA, CEMAC, SACU) ou au régionalisme réticulaire est asiatique (Hugon 1997). Elles conduisent à des accords Sud-Sud ou Nord-Sud. L'enjeu est devenu celui de l'attractivité des capitaux, d'un transfert de crédibilité d'une globalisation maîtrisée ou régulée et d'effets de contagion et d'entraînement de la croissance sur des bases régionales. Ainsi, les contacts régionaux incluant les flux de biens, d'investissement, de technologies, d'aspirations communes ou de même référents ont joué un rôle essentiel dans la croissance est asiatique à partir du pôle japonais avec un modèle hiérarchisé de diffusion et d'imitation du type vole des oies sauvages de Amakamatsu mais également grâce aux réseaux de la diaspora chinoise. La construction régionale en Amérique Latine s'accompagne d'un désarmement douanier et d'une libéralisation financière au sein de l'ALENA ou du MERCOSUR mais dans une conception régulée de la globalisation. En revanche l'Afrique et l'Europe de l'Est sont très peu intégrées régionalement voire se trouvent dans un processus de désintégration régionale.

La mondialisation et l'éclatement du Tiers Monde

Les intérêts et les positions des pays du Sud diffèrent. Ce sont ces pays émergents qui aujourd'hui demandent plus d'ouverture des marchés des pays industriels. Ils s'opposent à la mise en place de normes sociales et environnementales perçues comme des formes déguisées de protection. Ces normes ne sont pas en concordance avec les niveaux économiques des pays et peuvent avoir des effets pervers. A l'opposé, la majorité des pays en développement se sont marginalisés et sont exclus de la mondialisation. Les PMA malgré leurs efforts de libéralisation n'ont pas bénéficié de l'expansion du commerce et de l'investissement au niveau mondial du fait notamment des crêtes tarifaires dans le secteur textile et agricole.

Mais en même temps on observe une recomposition des rapports de force internationaux sur des bases régionales. L'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine veulent être davantage acteurs dans les négociations internationales. Ils s'opposent au libéralisme asymétrique préconisé par les grandes puissances. La réunion de Seattle à la veille de l'an 2000 et en partie celle de Cancun en septembre 2003 ont été aussi une fronde des pays émergents (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde) et de nombreux PVD face à une mondialisation excluante qui se fait sans eux. Le système international doit prendre en compte les asymétries et permettre de compenser les handicaps. La question pour les pays du Sud est ainsi non celle de moins d'OMC mais d'une autre OMC où les pays du Sud deviennent de véritables acteurs.

La mondialisation, la criminalité et les conflits

Selon certains, la conjonction du libéralisme économique et de la fin de la guerre froide devraient favoriser la paix. Or on observe à la fois une décentralisation et une accélération des conflits. 60 pays ont été en conflits depuis 1989 dont 14 pays africains. On observe également une montée en puissance d'une mondialisation de la criminalité, avec grande corruption, trafic des armes, blanchiment de l'argent dans les off shore ou réseaux mondialisés de la drogue. On estime le commerce de la drogue à 8% du commerce mondial et son chiffre d'affaire à 400 milliards de \$ (*Un monde sans loi* 1998). Le produit criminel brut mondial est estimé à 1200 milliards \$ correspondant à 15% du commerce mondial. Marchandisation exploitée par les mafias et violence s'appuyant sur le terreau de la pauvreté sont liées pour conduire à l'extension sans borne de l'aliénable et de la valeur d'échange, à la marchandisation du corps humain et au « temps de la vénalité universelle » dont parlait Marx dans *Misère de la philosophie*. Cette économie criminelle est à la fois une source d'accumulation pour certains opérateurs privés et publics des pays en développement, un facteur de conflits et de décomposition des Etats.

La mondialisation et la montée des nouveaux risques (

L'accélération des innovations techniques, la montée de la marchandisation, et des puissances de l'argent liées à la croissance des pays émergents et à la croissance démographique et urbaine conduisent à une force d'autoreproduction du capitalisme se faisant aux dépens de la reproduction de l'humanité et des écosystèmes. Les avancées de la technique et de la science sont en avance sur les institutions sociales et la possibilité de les gouverner. La production mondiale des biens et des services a été multipliée par 7 entre 1950 et 2000 et la population mondiale par 3,5. La production de céréales est passée de 631 millions de tonnes à 1835 essentiellement par utilisation des engrais. Les déficits écologiques ne sont pas durables que ce soit en matière d'évolution de la couche d'ozone, de changements climatiques, d'eau, de déforestation, de surexploitation des pêches, d'érosion des sols, de pollution, de disparition des espèces. Le modèle du tout jetable fondée sur les combustibles fossiles n'est pas soutenable.

Plus fondamentalement, l'accélération des évolutions scientifiques et techniques de l'infiniment petit et de l'infiniment grand et notamment l'explosion des biotechnologies avec des applications dans le domaine agro alimentaire, sanitaire et pharmaceutique ont à la fois créé de nouvelles opportunités et de

nouveaux risques. Les conflits concernant les droits de propriété intellectuelle et les interprétations des principes de précaution sont devenus des enjeux majeurs tant sur le plan éthique, juridique qu'économique (Godard et al 2002). Les enjeux normatifs sont devenus stratégiques dans un monde de concurrence oligopolistique. Les profits tirés du marché des génies génétiques de 20 à 30 milliards \$ aujourd'hui devraient dépasser 100 milliards dans moins de 5 ans. Le marché des transgéniques de croit atteindre 6 milliards \$. Dans le domaine de la brevetabilité des gènes, 15 firmes dont 13 américaines contrôlent la recherche.

Cette prise en compte oppose un point de vue raisonnable de prévention précoce et radicale de preuve de l'innocuité et de la précaution forte. Elle oblige à la fois à penser la complexité, à dialoguer avec l'incertitude, avec les enchevêtrements riches en incertitude et en indétermination (Bartoli 1999) tout en prenant en compte le prix des nouvelles raretés, celles des ressources non renouvelables et non reproductibles. Le marché doit intégrer les coûts écologiques. Il s'agit de renouer avec un éco développement, une éco-économie (Brown 2003). Les réponses se trouvent à la fois dans d'énormes investissements pour des économies et la prise en compte des diversités des modes de production, de répartition et de consommation correspondant à des divers modes d'appropriation des patrimoines. La révolution immatérielle et environnementale implique comme jadis la révolution industrielle de nouvelles sources d'énergie mais également le recyclage des produits, l'économie des matériaux.

2.3. Vers un renouveau de l'économie du développement

Le contexte de la mondialisation et les changements de règles internationales ont évidemment des impacts sur les théories en économie du développement. De nombreux auteurs notent la disparition (Krugman, 1992) ou le déclin (Hirshman, 1994) de l'économie du développement. Selon Krugman, la contre-révolution initiée par le modèle de "big push" de Rosenstein Rodan, les économies d'échelle, les externalités et les effets de liaison, a fait long feu à la fois par manque de formalisation et par défauts de réalisme au regard des pratiques. Au contraire, Hirschman souligne que cette discipline s'est étriquée au moment même où les problèmes exigeaient d'adopter une perspective plus large, plus politique et plus sociale.

On peut noter, à l'inverse, un renouveau de l'économie du développement. Stiglitz (1998) parle de l'au-delà du consensus de Washington. Il souligne les limites d'une focalisation économique pour traiter des transformations de sociétés en voie de modernisation. L'économie du développement confond les fins (la satisfaction des besoins, la réduction de la pauvreté, la réponse aux aspirations) et les moyens (la hausse du PIB), les causes et les effets. Il importe, dès lors, d'adopter une conception plus globale du développement allant au delà de l'ajustement. Le milieu de la décennie quatre-vingt-dix se caractérise par des phénomènes tels que l'ampleur et la soudaineté de la crise des pays émergents notamment est asiatiques, des risques systémiques liés à la globalisation financière et à la volatilité des capitaux, des mesures d'allègement de la dette multilatérale et d'annulation de la dette des 41 pays les plus pauvres G 8 du sommet de Cologne ou la montée de la pauvreté, de la précarité dans la grande majorité des pays qui n'ont pu bénéficier de la mondialisation.

Les questions anciennes que privilégiaient les pionniers du développement sont devenues plus que jamais d'actualité : le sous emploi, la malnutrition, l'analphabétisme, la vulnérabilité et la précarité croissent à l'échelle mondiale. La satisfaction des besoins alimentaires, sanitaires, en eau potable, en éducation sont plus que jamais des défis du développement. Il importe de répondre aux besoins des exclus actuels et des futures populations qui vont croître de 50 % d'ici 50 ans. Ils impliquent à la fois de nouveaux modes de produire, de répartir et de consommer les richesses. Ceci implique un nouveau mode de consommation et de production dans les pays industriels, un modèle non mimétique pour les pays émergents. Les asymétries internationales augmentent. Les conflits sont au cœur des relations internes aux pays et internationales. On retrouve l'idée que l'équité intra et intergénérationnelle peut être efficace à long terme. Les réponses à ces questions sont toutefois formulées dans un autre langage et des

questions nouvelles ont émergé. De nombreuses failles sont apparues dans le "consensus de Washington" et une pensée du post ajustement émerge (Ben Hammouda 1998). Plusieurs axes peuvent être privilégiés:

La micro économie du développement

Les progrès les plus notables de l'économie du développement concernent la micro économie en information imparfaite. Les marchés ne sont pas équilibrés du fait des coûts d'ajustement, des asymétries informationnelles, des imperfections de la concurrence, des externalités, des rigidités et viscosités. En asymétrie d'information, on observe des processus d'anti-sélection et de hasard moral.

On note un renouvellement de la micro par la théorie des contrats en termes de relations principal/agent, d'incitation, d'asymétrie d'information conduisant à des sélections adverses ou à des hasards moraux. On observe une pluralité des modes de coordination pouvant être comparés en termes d'efficacité et de réduction des coûts de transaction. Il importe de dépasser l'opposition Etat/marché.

Dans un environnement instable, les risques et les incertitudes sont élevés. Les changements des prix provoquent des comportements peu prévisibles de la part des agents sur le marché. Dans un univers *risqué*, les agents ayant une aversion du risque le minimisent ou l'externalisent (ex de la polyactivité, de la diversification des spéculations agricoles ou des parcelles). Dans un univers *incertain*, il faut abandonner la théorie de la maximisation de l'espérance mathématique de l'utilité et de l'hypothèse de linéarité et de continuité des préférences. Les agents n'ont pas une optimisation dynamique séquentielle; ils choisissent le court terme leur permettant le plus grand nombre d'options futures, par rapport à l'irréversibilité de la décision de l'investissement physique. Ils ont une forte préférence pour la liquidité et préfèrent des actifs monétaires ou financiers aux actifs physiques leur donnant un éventail de choix

Un renouveau de l'économie institutionnaliste du développement

Le courant *institutionnaliste* a pour ambition de relativiser la place du marché, de la rationalité substantielle et de la coordination marchande (Platteau, 1999). La prise en compte dès le départ du cadre institutionnel des phénomènes économiques, des règles de comportement conduit à traiter le marché comme un mode de coordination permettant la décision parmi d'autres modes. Dans le cas d'informations asymétriques, des substituts au marché apparaissent sous forme de relations hiérarchiques ou de contrats, ceux-ci limitent les coûts de transaction. Les fondements micro-économiques de la macro, la théorie des incitations, les analyses des informations asymétriques, des marchés segmentés en déséquilibre ou des rationnements aboutissent ainsi à approfondir analytiquement les intuitions de l'économie du développement.

-De nombreux travaux sur les organisations ou sur *l'économie des conventions* rejoignent les préoccupations des micro-économistes du développement et sont transposés aux pays en développement (Favereau in Hugon et al., 1995). L'équilibre général suppose une information parfaite ou du moins symétrique, or dans les marchés décentralisés, l'information est réduite et les coûts de transaction sont élevés.

Selon le courant *néo-institutionnaliste*, se référant de l'individualisme méthodologique, les institutions concernent les régularités du comportement social convenu par tous les membres de la société. Les institutions comprennent selon North des contraintes informelles (coutumes, codes de comportement) et des règles formelles (lois, droits de propriété). L'économie néo-institutionnelle s'est développée autour de trois principaux postulats (He Yong 1994) : les institutions sont déterminantes dans l'allocation des ressources; elles peuvent être traitées de manière endogène; et elles ont un fondement micro économique (on peut expliquer des choix organisationnels).

Le rôle des institutions est pris en compte dans de nombreux travaux qui renouent avec les analyses des régulationnistes. Certains travaux (cf Acemoglu 2000) privilégient les seules institutions (

droits de propriété, égalité des chances, contrôle des élites..) aux dépens des facteurs géographiques en montrant notamment le rôle positif ou négatif des différents systèmes coloniaux dans des conditions géographiques proches. D'autres travaux économétriques montrent en quoi les institutions en relations avec les politiques économiques codéterminent les inégalités de revenus et les régimes de croissance et en quoi les institutions résultent elles mêmes de facteurs géographiques, historiques et sociaux où jouent notamment les différentes formes de colonisation.

Vers un renouveau de l'école "structuraliste"

Il y a renouveau de l'école "structuraliste" par intégration des modèles d'action et des variables financières et volonté de théoriser les institutions et de lier les structures sociales et les modes d'insertion des périphéries dans des modèles spécifiques liés à leur contextes institutionnels. Les courants théoriques connaissent une certaine convergence par intégration des paramètres structuralistes, des conventions et du non marchand pour le courant néoclassique et par la prise en compte des variables monétaires et financières et des comportements micro des acteurs pour le courant structuraliste. Les analyses néo-structuralistes soulignent le rôle contractionniste des dévaluations (Taylor 1991), l'importance de la demande (Fontaine), les limites des politiques d'ajustement standards dans des contextes différenciés. Elles élaborent des modèles macro-économiques ou des faits stylisés dans des univers non-walrasiens. Les néostrucuralistes de la CEPAL (Sunkel, 1993 ; Tavares, Taylor) mettent, comme le courant structuraliste, l'accent sur la demande effective, les facteurs structurels endogènes, les modes d'insertion dans la division internationale du travail ou les liens entre répartition et accumulation. Ils soulignent les liens de complémentarité entre investissements publics et privés, la possibilité de concilier une réduction des inégalités de revenus et une hausse de l'épargne, le rôle de l'Etat dans le jeu du marché, le rôle des goulets d'étranglement et des hétérogénéités structurelles. Mais ils raisonnent dans un contexte d'endettement et de déséquilibres financiers, en économie ouverte et relient équilibres de court terme et croissance de long terme. Ils sont réservés vis-à-vis de la substitution d'importation, du rôle des entreprises publiques ou d'une protection vis-à-vis du marché mondial. Ils montrent les limites des politiques d'ajustement standard dans des contextes différenciés. Ils préconisent des volets orthodoxes (politique de revenus, contrôle des changes et des capitaux, relance de la demande) (cf. le plan Austral argentin, 1985 ; Cruzado brésilien, 1986 ; israélien, 1985 ; mexicain, 1987-1988 ; malais ou coréen, 1998-1999). La nouvelle *macro-économie du développement* (Agenor, Monteil, 1998) relie la croissance, la compétitivité et les équilibres financiers et introduit des éléments structuralistes dans un cadrage macro-économique. L'approche en termes d'équilibre des nouveaux classiques est ainsi remise en question par les *néo-keynésiens* qui adaptent la micro à la macro (Akerlof, Blanchard, Mankiw, Philips, Romer , Stiglitz).

Les externalités, les rendements croissants et la concurrence imparfaite

On retrouve, avec la rigueur de la formalisation, les intuitions de Myrdal, Hirschman ou Perroux sur les processus cumulatifs, les effets d'entraînement et les effets de seuil permettant d'échapper à la trappe du sous développement. On note une grande convergence entre les théories du développement et les nouvelles théories économiques qu'elles se réfèrent à *la nouvelle économie internationale*, à *la nouvelle économie géographique* ou à *la croissance endogène*. Le cadre analytique est celui de la concurrence imparfaite, des asymétries d'information, des rendements d'échelle, des externalités et des effets d'agglomération. Le contexte est celui d'un univers incertain où les acteurs ont des pouvoirs asymétriques .

-La nouvelle économie internationale de Krugman raisonne en concurrence imparfaite, intègre les stratégies des oligopoles et la politique commerciale stratégique nuanciant les avantages attendus du libre échange. La compétitivité résulte de la combinaison d'avantages territorialisés, construits par les

décideurs et transférés par les firmes (Hugon, 1997).

-Dans les modèles de croissance endogène, l'intervention de l'Etat ou d'instances collectives est à nouveau légitimée dans des activités créatrices d'externalités (capital humain) et à rendements croissants.
-La géographie économique explique les disparités territoriales entre les pôles de croissance et les zones de désertification par les jeux de rendements d'échelle différenciés entre firmes, la prise en compte des coûts de transaction, des situations plus ou moins oligopolistiques des firmes et des économies de variétés conduisant à des différenciations de produits. Des " accidents historiques " peuvent être à l'origine de processus vertueux ou vicieux. Les processus endogènes cumulatifs sont à l'origine d'asymétries spatio-économiques temporellement auto-renforçantes. La polarisation ne se traduit pas seulement par un développement inégal (attraction, forces centripètes) mais par une contagion (diffusion, forces centrifuges).

Dans un monde où la valeur ajoutée passe par le signe et l'immatériel, l'échange inégal entre le Nord et le Sud passe par la spécialisation de ce dernier dans des activités de transformation matérielle par du travail à bas salaire alors que la chaîne de valeur ajoutée dans le Nord concerne essentiellement l'immatériel. A titre d'exemple une chaussure Nike vendue 70 \$ correspond à 15\$ de coûts de production au Sud (dont 3 \$ pour les salariés), à 17 \$ de frais de publicité au Nord et à 35\$ de marges commerciales (Cohen 2004). Cette même règle du 1/20 ème se retrouve pour le café.

L' éthique du développement

La mondialisation a posé de plus en plus une interrogation en termes *de biens publics internationaux*, de droits de l'homme, normes sociales ou environnementales, de commerce équitable ou de règles face à une économie non régulée voire maffieuse mondiale caractérisée par des off shores, des trafics illicites et un " Monde sans loi ". Les inégalités croissantes posent la question des exclus et des vulnérables.

La question éthique est devenue importante (Mahieu 2001). L'optimalité parétienne peut conduire à des situations injustes voire non libérales. Les travaux de Sen ont fortement renouvelé l'économie du développement. Sen oppose deux conceptions de l'économie, celle qui s'occupe des moyens (logistique) et non des fins et celle éthique qui intègre une conception éthique des motivations. Il montre ainsi que les famines et disettes sont moins liées à l'insuffisante disponibilité de l'offre (explication de type malthusienne) qu'à une absence de droits ou de titres (*entitlements*). Il existe des dotations (*endowments*) et des échanges de droits. Les droits sont fonction de la possession et de la possibilité d'acquisition à travers l'échange. Les droits formels (liberté négative) supposent des droits réels ou de créance (éducation, santé, nourriture). Les droits sont marchands et étendus (*extended entitlements*) droits de légitimité liés aux relations sociales ex des droits informels dans la division intra-familiale.

L'existence de *biens premiers* et de privation ou d'exclusion en l'absence de dotations et de capacité à exercer ses droits est évidemment une critique radicale du marché auto organisateur et du libéralisme. Dans l'équilibre général de type Arrow Debreu, on suppose que le consommateur survit. Il peut toujours arbitrer. Or pour Sen, comme pour Rawls (1979), les choix ne se posent qu'une fois satisfaits les biens premiers qui ne ressortent pas de l'utilitarisme mais d'un contrat social d'ordre éthiques. La proximité est grande avec la couverture des coûts de l'homme de Perroux.

La théorie des droits et du droit du développement

On note, face à la théorie des droits de propriété à dominante anglo saxonne une école patrimonialiste francophone qui met l' accent sur la pluralité des droits et sur le patrimoine comme concept englobant le capital et se traduisant par une relation patrimoniale avec les acteurs qui en assurent la préservation et l'évolution.

Pour une conception *pluraliste des droits*, « la pluralité des ordres est corrigé par un principe d'agencement et de structuration qui varie selon les sociétés et assure une certaine cohésion globale » (Chevallier 1984). Il importe à la fois de *hiérarchiser* les droits en donnant la primauté aux Droits de l'homme en tant que requis et non acquis, et à l'Etat de droit respectant des principes généraux, mais également de contextualiser les droits en prenant en compte les pratiques a-légales de vie ou de survie du plus grand nombre et l'effectivité des droits compte tenu des possibilités socio-historiques et d'historiciser les droits comme combat collectif fondés sur des valeurs en voie d'universalisation. Il y a un universalisme des Droits de l'Homme « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Il y a en dépit des divers groupes d'appartenance « ce je ne sais quoi et ce presque rien » (Yankélevitch) dont le respect dépend qui s'appelle la qualité d'homme et qui leur épargne de tomber dans le sectarisme. En revanche, il est nécessaire pour les droits économiques et sociaux d'intégrer les niveaux de développement, de reconnaître les asymétries et les délais pour des mises à niveau (cf la tradition du droit du développement et de la dualité des normes de Feuer 1993, Pellet 1987, Virally 1965). Les droits de propriété intellectuelle ne peuvent être les mêmes au Nord et au Sud ; les normes sociales et environnementales doivent être différenciées d'où la nécessité de systèmes « sui generis ». Les normes diffèrent selon les sociétés, leurs référents culturels et leurs niveaux de développement. Les pays industriels peuvent seulement montrer la voie de normes sociales ou environnementales supérieures.

Le droit anglo saxon tend à se développer non seulement du fait du rôle des lobbies américains au sein des organisations mais également car il est davantage en phase avec le monde de la *lex mercatoria* que le droit de tradition romaine. Le droit francophone s'éloigne de l'utilitarisme et de l'optimisme de l'innovation par la liberté d'entreprendre. Il met l'accent sur les principes de précaution et sur l'incertitude.

Il en résulte des conflits majeurs entre la conception d'un patrimoine génétique patrimoine commun de l'humanité et d'un corps humain non commercialisable position défendue par les pays francophones pour le protocole de Carthagène de juin 2000 et celle de la brevetabilité des gènes assimilée à une invention et se traduisant par des recherches onéreuses devant entraîner un retour sur investissement (position défendue par le groupe de Miami sous influence américaine). Il en résulte également des conflits quant à l'interprétation du principe de précaution notamment à propos des OGM au sein de l'OMC (cf le différend entre les Etats-Unis et l'Union européenne).

Ces tensions doivent être toutefois historicisées et contextualisées. D'un côté, selon les sociétés, la valeur accordée au passé et au futur diffèrent. Certaines sociétés "traditionnelles" actualisent les anciens; d'autres prométhéennes se projettent dans un futur. Dans beaucoup de sociétés les patrimoines ne sont pas aliénables. La terre ne peut faire l'objet de droits de propriété privée. Les patrimoines culturels ne peuvent être aliénés. De l'autre, le capitalisme s'étend même s'il ne détruit pas les anciens ordres comme la locomotive écraserait la brouette. Il y a développement au nom de l'efficacité de droits de propriété privée et les patrimoines sont assimilés à du capital ayant un coût de constitution et d'amortissement et devant avoir une rentabilité. Il y a ainsi hybridation des ordres.

L' économie politique du développement

Plusieurs conceptions différentes de l'économie politique du développement s'opposent:

-Celle des *néo-institutionnalistes*, repose sur une conception fonctionnaliste et instrumentaliste de l'Etat. Elle consiste à prendre en compte les micro et les macro institutions et à resituer les mesures macro-économiques dans leur environnement institutionnel et leur cadre juridique. La "Good governance", la mise en place d'un Etat de droit et un cadre institutionnel adéquat apparaissent déterminants pour l'efficacité des mesures économiques. Les régimes, sont des " en semble de principes, de normes, de règles et de procédures de prise de décision autour desquelles les anticipations des acteurs convergent " Krasner Un bon environnement institutionnel est central pour asseoir la crédibilité des

politiques et la cohérence intertemporelle des choix. Ainsi, un ancrage des politiques par des arrangements institutionnels limite les risques de réversibilité et les instabilités de politiques économiques ; il favorise un horizon long termiste en réduisant la valeur d'option c'est-à-dire la préférence accordée à la réversibilité d'une décision. Certains parlent ainsi de qualité institutionnelle en incluant l'état de droit, le niveau de corruption, les risques d'expropriation ou de modification des contrats ou l'autonomie vis-à-vis des pressions des lobbies.

-Celle développée par les économistes hétérodoxes ou des politistes positivistes qui définissent l'Etat par le politique et par les acteurs qui ruse avec les règles. Elle considère que le discours sur la rationalité économique voile des rationalités socio-politiques plus profondes (Chavagneux, Coussy, 1998 ; Hibou, 1998). Les représentations instrumentaliste et fonctionnaliste ou utilitariste de l'Etat utilisées dans les modèles politico-économiques des *public choice*, ne peuvent prendre en compte les dimensions stratégiques des décisions publiques, les compromis et les conflits socio-politiques. Il y a ainsi une certaine contradiction entre des programmes d'ajustement qui nient le politique (les conflits, les compromis) dans le discours et le mettent dans la pratique au cœur des objectifs et des moyens. Les questions de la corruption, du clientélisme, du patrimonialisme, de la criminalité de l'Etat ou des mafias sont devenus des sujets centraux qui relativisent les frontières entre l'Etat et le marché ou la chose publique et la chose privée.

Le développement est au cœur des jeux de pouvoirs internes aux sociétés ; il modifie les rapports de force, les règles du jeu, les équilibres et les compromis socio-politiques (économie politique interne). Il modifie également les règles du système international et les rapports entre les bailleurs de fonds d'une part et entre ceux-ci et les états. Ainsi les ajustements sont une réponse à la crise de la dette et une condition permettant d'accéder aux fonds de la communauté financière internationale. Ils visent à normer les économies (économie politique internationale). Il en résulte des jeux de dissimulation, de mesures en trompe l'œil, d'imposition de politiques considérées comme des atteintes à la souveraineté. Il importe enfin de prendre en compte pour un économiste les questions centrales de la corruption, de la guerre ou de la criminalité et de leur recherche des richesses et jeux des pouvoirs y compris pour les activités les plus illicites ou criminelles.

L'économie politique internationale et les relations Nord/Sud

Les clivages Nord/Sud doivent être réinterprétés au regard des nouvelles instances de négociation ou de régulation, de la montée en puissance des acteurs privés mais également des contre pouvoirs de la société civile. Les pays du Sud ont intégré le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC. Certains tels la Chine, l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud pèsent dans le débat international à côté du G8.

Les négociations internationales ne portent plus principalement sur des biens mais sur des normes, des règles, sur la hiérarchie des biens publics internationaux ou mondiaux (droits universels, patrimoine commun). Les acteurs internationaux sont devenus multiples : entreprises, gouvernements, représentants de la société civile. Les questions procédurales et jurisprudentielles sont devenues essentielles au niveau mondial à défaut de gouvernement ou de gouvernance mondiale.

Les réseaux complexes de décision peuvent conduire à des blocages comme le montre la réunion de l'OMC. L'échec de Seattle à l'entrée de l'an 2000 ou la dixième réunion de la CNUCED à Bangkok de février 2000 illustrent à la fois les divergences entre les Tiers Nations et des revendications communes du Sud face aux règles de la mondialisation. L'OMC, qui vise à libéraliser le commerce mondial, à fixer des règles et à arbitrer les conflits, est une instance de négociation où chacun des 135 pays a une voix mais où les grandes puissances, qui représentent plus de 2/3 du commerce mondial imposent leurs intérêts. Seuls les pays émergents ont été invités aux "chambres vertes" des négociations. L'OMC n'a pas de mandat institutionnel et de poids comparables à ceux de la Banque Mondiale ou du F.M.I. Comment négocier à 135 lorsque les sujets sont particulièrement sensibles ?

L'échec de Seattle a tenu à la conjonction de plusieurs facteurs. En premier lieu, l'opposition

entre les Etats Unis et l'Europe notamment sur la question agricole. En second lieu, le refus des PVD d'être de simples figurants et leur demande de plus de transparence. Enfin la demande de mise sous contrôle de l' OMC a traduit la montée en puissance d'une société civile mondiale . Les alliances ont été à géométrie variable. Les Etats Unis se sont appuyés sur le groupe de Cairns des pays agro-exportateurs (Argentine, Brésil, Afrique du Sud...). pour dénoncer la politique européenne de soutien à l'agriculture et sa multifonctionnalité (principe de précaution, environnement, aménagement du territoire..). Les Européens se sont appuyés sur des revendications des pays du Sud pour défendre l'exception culturelle et globaliser les problèmes. Les PVD se sont opposés aux européens et aux américains sur les questions de normes sociales et environnementales. Les manifestations de la société civile traduisent également des jeux d'intérêts fort divergents. L'économie doit rendre compte de l'interdépendance des niveaux de décision et des hiérarchies enchevêtrées des processus de décision (Hugon in Vinokur 1998).

Développement économique, développement durable et la question environnementale

La question de la durabilité du développement et de la reproduction des conditions sociales et environnementales a été dès le départ inhérente à ce processus. La durabilité ou la soutenabilité du développement est un pléonasme. Le développement est un phénomène complexe – à la fois quantitatif, qualitatif et multidimensionnel. On peut toutefois noter une évolution allant de la prise en compte des coûts environnementaux à l'interdépendance entre biosphère, sphère sociale et champ de l'économie. Les questions environnementales ont pris une ampleur croissante. On ne peut pleinement comprendre la croissance économique qu'en dépassant le cadre marchand pour l'insérer dans le flux énergétique qui la porte Georgescu-Roegen 1971 . Club de Rome 1972, Sachs 1993 , Passet 1979, Bruntland 1987 « *Un développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins* »

Le *développement durable* conduit ainsi à : a) penser la pluridimensionnalité (économique, sociale et environnementale) et les interdépendances entre les niveaux locaux et globaux et à ne pas réduire les critères de décision aux seuls critères de la rentabilité et de la croissance ; b) prendre en compte le long terme et l'intergénérationnel d'où la nécessité de cadres stratégiques de long terme mobilisant les différents acteurs et fondant des actions publiques et collectives et mettant en relation les différentes parties prenantes ; c) rendre en compte long terme suppose des arbitrages avec le court terme dont les équilibres selon certains intervenants doivent être respectés ; d) prévenir les risques systémiques, les catastrophes d'où le principe de précaution en situation d'incertitude se différenciant du principe de calcul économique en situation de risque. Il y a nécessité d'attitudes proactives.

Cette prise en compte de la valeur de ce qui est rare et des conditions de reproduction renvoient toutefois aux fondements même de l'économie du développement. Le développement durable est un pléonasme. Ainsi que l'écrit R Passet (2003), « Nous ne suivons pas ceux qui, au lieu de s'attaquer aux véritables causes du mal, s'en prennent au concept même de développement : quand la peste sévit, c'est à la peste qu'on doit s'attaquer, non au concept de santé. Toute logique économique est le produit d'un système de pouvoirs. Quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, aussi longtemps que l'on ne s'attaquera pas aux racines du pouvoir dont les intérêts dominants détruisent progressivement la capacité de notre planète à porter la vie, rien ne sera fondamentalement changé ».

La question des *patrimoines communs* pose les questions des équités intergénérationnelles, de la gestion des héritages ayant conduit à des effets de stocks, de la prise en compte des préférences des futures générations et donc du taux d'actualisation (Godard, Ollagnon 1989). La gestion intergénérationnelle des stocks ou patrimoines ne peut se faire en fonction du calcul économique puisqu'elle se fait en univers incertain. Elle pose la question de la représentativité des décideurs. Les Etats parlent ils au nom des futures générations ? Y a t il une dette résultant des accumulations de nuisances passées ? Deux conceptions de durabilité s'opposent.

Dans la *conception utilitariste du capital*, on suppose une substituabilité des différents capitaux, productifs, humains, sociaux, naturels (cf le concept de capital naturel de Solow). Le capital

unidimensionnel et réductible au cycle de vie est du domaine de la valeur d'échange, du mesurable, du commensurable et du calculable. La durabilité exprime la non décroissance du stock global de capital par exemple par affectation des rentes liées aux ressources non renouvelables en capital reproductible. L'important, dès lors que la ressource rare est le capital naturel, est alors de faire dire aux prix la vérité écologique. Le marché est une réponse à côté de l'impôt et de la réglementation.

Dans la *conception patrimoniale*, on donne au contraire une valeur intrinsèque aux patrimoines. La valeur de non usage renvoie aux valeurs d'héritage (accordée au passé), de legs (accordée à un patrimoine que l'on veut transmettre), d'option (liée à la possibilité d'utiliser plus tard la ressource), et d'existence (accordée au non usage). Bien entendu l'arbitrage entre ces différentes valeurs est du domaine du débat citoyen et du choix politique. Le *patrimoine* renvoie à des valeurs identitaires fondant la cohésion, la durabilité du lien social, la préservation des héritages. Il est pluridimensionnel et pluritemporel. Il peut se décliner dans le domaine génétique, culturel, scientifique, environnemental, foncier. Il se situe en amont et au dessus de l'activité économique et des valeurs d'échange. Il représente un legs du passé, la cristallisation d'éléments issus d'un processus de sélection historique et transmis entre générations. Il trouve son fondement dans la nécessité de persistance ou de reproduction d'éléments fondateurs de la vie biologique et sociale. Selon cette conception, les patrimoines communs de l'humanité renvoient à des stocks d'actifs matériels, ou naturels, à des institutions et à des référents d'identités communes vis à vis desquels des gestions patrimoniales sont possibles. Ils supposent le principe de préservation, de précaution, d'incertitude et de réversibilité des choix. Ils renvoient à une diversité des cultures et des sociétés humaines.

Le développement entre complexité de l'évolution et diversité des trajectoires

Le renouveau de l'économie du développement traduit la nécessité d'une révolution copernicienne pour intégrer les interactions entre les activités économiques et la biosphère, prendre en compte les différents pas de temps entre les logiques marchandes, les reproductions de l'homme et celles des biosphères. Le champ de l'économie et de la marchandise doit être replacé au sein des activités humaines et de la biosphère. La valeur n'est pas réductible à la valeur d'échange exprimée par l'offre et la demande. Il y a nécessité d'une révolution conceptuelle concernant la marchandise, une économie bouclée sur elle-même conçue à l'instar de la mécanique. Modèle se rapprochant de la biologie, l'économie est science du vivant. L'économie évolutionniste se situe dans le double héritage de l'innovation schumpeterienne et de l'évolution darwinienne. Elle étudie les propriétés dynamiques des économies caractérisées par des innovations, par des processus décentralisés de nouveauté et par des mécanismes collectifs de sélection. L'étude des organisations implique de prendre en compte leurs environnement comme enveloppe des évolutions possibles d'une société assujettie à un principe de contingence et de variété qui conduit à mettre l'accent sur la nature génétique des enchaînements et sur l'émergence de phénomène d'irréversibilité (Nelson , Winter 1982).

Le développement économique est un processus de complexification où doivent être pris en compte les indéterminations et les incertitudes. L'approche systémique où l'économie est mise en relation avec les autres disciplines doit ainsi compléter la démarche analytique du découpage disciplinaire reposant sur une axiomatique. Les trajectoires des sociétés sont plurielles et diversifiées. Il y a pluralité des liens entre l'économie et le vivant selon les sociétés.

Plus fondamentalement il y a oppositions entre des visions du monde celle d'une conception éco centrée dominante dans les sociétés dites traditionnelles , et celle anthropocentrée dans les sociétés prométhéennes qui se projettent dans le futur Ce débat peut être décliné entre agriculture paysanne et agriculture artificialisée, médecine traditionnelle ou alternatives et médecine

En *conclusion*, l'économie du développement demeure au cœur de la dialectique entre l'*universalisme* porté par la mondialisation et le *spécifique* lié aux diversités sociétales. L'universalisme qu'impose une pensée scientifique n'est pas l'uniformité par réductionnisme faisant

entrer la réalité économique et sociale dans un même moule ou modèle. La théorie du développement est un révélateur des fondements anthropologiques de la théorie économique. L'économie du développement en grossissant les traits, en jouant un effet de loupe, est un révélateur important des écarts existant entre le monde économique réel et la représentation idéale de l'économie pure. La réalité des économies sous-développées oblige à introduire les imperfections de la concurrence et de l'information, l'importance des coûts de transaction, des coordinations hors marché ou des institutions. Ainsi que l'écrit Stiglitz, l'étude d'un pays en voie de développement est à l'économie ce que l'étude de la pathologie est à la médecine mais la pathologie est la règle qui concerne 3/4 de l'humanité. Ainsi les travaux des économistes du développement ont-ils découvert de nombreux outils et concepts qui ont été ultérieurement transposés pour analyser les économies industrialisées. Citons notamment le salaire d'efficience (Leibenstein 1952), l'informel, la segmentation des marchés du travail, l'existence d'équilibres multiples, le rôle des externalités dans la dynamique économique, les effets d'hystérésis, ou le rôle des institutions dans la mise en place du marché. Sur le plan décisionnel, les méthodes de choix de projet ou l'insertion des échanges extérieurs dans les tableaux d'échange interindustriels résultent également d'économistes du développement. L'économie du développement participe du développement de l'économie (Bardhan 1993). Elle permet de prendre en compte la complexité, les logiques de reproduction dans le long terme, la diversité des pas de temps de la biosphère, du social et du marché.

Les principales questions que l'économie du développement posait, ont été transposées par des effets de boomerang dans les sociétés industrielles (dualisme, non-marchand, segmentation des marchés, informalité, non-cohérence des systèmes productifs en économie ouverte, exclusion...) et à l'Est (transition). L'économie du développement a « découvert » de nombreuses questions que se posent aujourd'hui les sociétés industrielles. Le marché n'est pas le mode exclusif, ni même parfois dominant, de coordination des actions économiques. Les modèles d'action reposent sur des rationalités différentes. Les logiques, accumulatives des organisations industrielles, ou sécuritaires des unités domestiques se font en déconnexion plus ou moins prononcée avec les relations marchandes.

La très grande différenciation de ce que l'on appelait il y a peu le Tiers Monde, la périphérie ou le Sud réduit fortement l'altérité voire l'exotisme d'un monde sous-développé radicalement différent. Symétriquement, la montée de l'exclusion, de la pauvreté, de la marginalité ou de l'informel au « Nord », rapproche des questionnements de l'économie du développement. Le poids de l'ethnicité, du culturel, du religieux, des rapports sociaux domestiques est essentiel pour comprendre les sociétés industrialisées, développées ou capitalistes. Les soit disant spécificités ou blocages culturels au développement n'apparaissent que dans des conditions déterminées. Ainsi le confucianisme ou le shintoïsme obstacles - traditionnels, au développement asiatique sont aujourd'hui présentés comme un de ses facteurs principaux de son démarrage. L'émergence de l'innovation au sein de représentations symboliques différentes est un problème universel qui a trouvé des réponses dans des cultures différentes.

Mais les catégories et les politiques économiques doivent être repensées en fonction des contextes spécifiques. Les politiques efficaces et équitables sont plurielles comme le sont les paradigmes des analyses qui les sous tendent. Les processus de développement économique repérables ex post (par exemple dans l'émergence des dragons asiatiques) sont difficiles à discerner ex ante. Le développement économique se fait par essais erreurs, croissance déséquilibrée en zigzag, caractérisées par des alternances de politique et des changements de cap (Hirschman). Il résulte de stratégies et de conflits de la part d'acteurs devant faire des paris sur un futur non probabilisable. Ainsi la sortie de la crise est asiatique a résulté de politiques hétérodoxes que ce soit de la part de la Malaisie qui a instauré un contrôle des changes que de la Corée du Sud . Dans l'ensemble, la reprise économique résulte d'une relance keynésienne porté à la fois par la demande régionale et par les dépenses de l'Etat.

Il y a toutefois, dans la nouvelle économie du développement, accord pour intégrer les avancées théoriques de la discipline, élaborer des maquettes permettant de dégager dans le réel complexe, des relations simples et significatives, bénéficier des apports de la formalisation et de l'économétrie et

recourir à la richesse de l'axiomatique des théories orthodoxes. La démarche scientifique suppose d'élaborer des hypothèses vérifiées et de mettre en œuvre des tests d'efficacité. Les conflits entre l'universalisme de l'analyse économique orthodoxe et le particularisme ou le relativisme de l'économie institutionnelle sont aujourd'hui davantage des clivages entre générations d'économistes francophones que liés à une spécificité de la pensée francophone.

L'économie du développement doit éviter le double écueil d'une injonction mimétique consistant à présenter la trajectoire singulière des sociétés « occidentales » comme étant universalisable et celle d'une assignation identitaire figeant l'autre dans une altérité radicale (S Bessis). Elle doit ainsi intégrer les disparités, les asymétries internationales et les modalités d'intégration à l'économie mondiale qui peuvent être désarticulantes. Elle nous montre qu'il y a nécessité de compenser les asymétries liées au capitalisme, de mettre en place des systèmes de régulation et de prendre en compte le long terme. Face à un libéralisme asymétrique aménager des écluses est indispensable pour les mises à niveau, favoriser les apprentissages est nécessaire pour permettre une compétition entre des coureurs surdopés et des coureurs handicapés. Favoriser des gardes fous, mettre en place des institutions sanctionnant le non respect des règles mais également avoir des attitudes pré ou pro actives sont des priorités. Comme le disait Schumpeter “ c'est parce qu'elles ont des freins que les voitures peuvent aller vite ”. La mondialisation ne peut être intégrante des économies en développement que si elle est encadrée, régulée et que si l'on met en place des mécanismes compensateurs et redistributifs à l'échelle mondiale.

La tradition de l'économie de développement notamment francophone rappelle enfin qu'une interrogation scientifique sur le développement économique est liée à une interrogation éthique et philosophique. Celle-ci porte sur les sens que les agents donnent à ce processus, qu'ils maîtrisent ou qu'ils subissent et où ils sont participants ou exclus (Bartoli 1999). Il n'y a pas de sens de l'Histoire mais des histoires auxquelles les hommes donnent sens.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abdelmalki, L., Courlet, Cl. (ed) (1996), *Les nouvelles logiques du développement globalisation versus localisation*, Paris, L'Harmattan.
- Agenor, P.R., Monteil, P. (1998), *Development Macro Economics*, Princeton University Press, New Jersey, 2ème édition.
- Agbagli Cl (1991), *Economie du développement. ? Typologie des enjeux*, Paris IITEC
- Aglietta, M. et al. (1999), Ingénue. Une modélisation intergénérationnelle et universelle, *miméo*, Institut Caisse des Dépôts.
- Amin, S. (1973), *Le développement inégal*, Paris, Ed. de Minuit.
- Amin S(1971)., *L'accumulation à l'échelle mondiale: critique de la théorie du développement*, Paris, Anthropos {1971, 1988), 615 p.
- Arndt, H.W. (1987), *Développement économique. La marche d'une idée*, Nouveaux Horizons.
- Assidon, E. (1992), *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte.
- Austruy, Jn (1965) ., *Le scandale du développement*, Paris, M. Rivière, 1965
- Badhan, P. (1993), Economics and Development and the Development of Economics, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 7, n° 2.
- Bairoch (1974), *Le Tiers Monde dans l'impasse*, Paris, Gallimard, 1^{ère} édition.
- Bairoch, P., (1998) *Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI ème siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, Folio
- Bartoli H (1999), *Repenser le développement. En finir avec la pauvreté*, Paris Economica
- Beaud M (1997), *Le Basculement du monde*, Paris, la découverte
- Berr E, Combarous F (2004), « L'impact du consensus de Washington sur les économies en développement. Une évaluation empirique » Communication *Colloque La mondialisation contre le développement ?* Versailles St Quentin Juin

- Berthelemy J.-Cl., Gagey F., de Lavergne J.G. (1991), *Économie du développement, Économie et Prévision*, n° 97.
- Bhagwati, J., Eckhaus, R.S. (ed.) (1972), *Development and Planning : Essays in Honour of Rosenstein Rodan*, Londres, Allen Ulewin.
- Bourguinat H (1995) *La tyrannie des marchés financiers*, Paris, Economica
- Brasseul, J. (1988), *Introduction à l'économie du développement*, Paris, A. Colin.
- Castel O (1995) (ed), *L'ajustement structurel et après ?* Paris, Maison Neuve et Larose
- Chenery, H., Srinivasan T.N. (Ed.) (1988), *Handbook of Development Economics*, Amsterdam, North Holland.
- CNUCED (2004), *Rapport 2004 sur les PMA*, Genève
- Cohen D (2004) *La mondialisation face à ses ennemis*, Paris, Grasset
- Coussy, J., Chavagneux, Ch. (199X), *Etudes d'économie politique internationale, Economie et sociétés*, T. XX, n° 4, Série P.
- De Bandt, J., Hugon, Ph. (ed.) (1989), *Les Tiers Nations en mal d'industries*, Paris, Economica.
- De Bernis, Destanne, G. (1974), *Le sous-développement, analyse ou représentation*, *Revue du Tiers Monde*, n° 57, janvier-mars, pp. 103-134.
- Emmanuel, A. (1969), *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Paris, Maspero
- Etienne G (2002), *Le développement à contre courant*, Paris, Presses de sciences Po
- Furtado C (1970)., *Théorie du développement économique*, Paris, PUF, {coli. SUP).
- Freyssinet, J. (1966), *Le concept de sous-développement*, Paris, Mouton.
- Gerschenkron A(1962), *Economic Bachwardness in Historical Perspective*, The Belknap Press of Harvard University
- Gemdev (1999), *La mondialisation : les mots et les choses*, Paris, Karthala
- Gemmel N (1985). (ed.), *Surveys in Development Economics*, Oxford: Basil Blackwell, 390 p.
- Gendarme R.,(1974), *La Pauvreté des Nations*, Paris, Cujas, 1974.
- Gern J.P (1995)(ed), *Economies en transition*, Paris Maison Neuve et Larose
- Ghatak S (1986)., *An introduction to Development Economics*, London, Allen and Unwin, 397 p.
- Gillis M., Perkins D., Roemer M., Snodgrass D (1983) ., *Economics of Development*, New York: Norton and Cie, 599 p.
- Giraud P N (1996), *L'inégalité du monde. Economie du monde contemporain*, Paris Folio actuel
- Godard, O., Henry, Cl., Lagadec, P., Michel-Kerjan, E. (2002), *Traité des nouveaux risques*, Paris, Folio.
- Grellet G (1985)., *Structures et stratégies du développement*, Paris, PUF, 1985, 451 p. (coll. Thémis).
- Guillaumont, P. (1995), *Déclin et renouveau de l'économie du développement*, *Revue Française d'économie*, vol. 10, n° 1.
- Hammouda, H.B. (1998), *L'économie politique du post ajustement*, Paris, Karthala, 1999
- Hibou, B. (1998), *L'économie politique de la Banque Mondiale en Afrique Sub-Saharienne. Du catéchisme économique au fait et méfait missionnaire*, *Cahiers du Cerii*, Paris.
- Hirschman, A.O. (1994), *The Rise and Decline of Development Economics in Essays in Trespassing : Economics to Politics and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hugon, Ph. (1989), *Économie du développement*, Paris, Dalloz.
- Hugon, Ph. (1991), *La pensée française en économie du développement. Évolution et spécificité*, *Revue d'Économie Politique*, 101(2), mars-avril.
- Hugon, Ph. (1997), *Economie politique internationale et mondialisation*, Paris, Economica
- Hugon, Ph., Pourcet, G., Quiers-Valette, S. (eds) (1995), *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF.
- Hugon, Ph. (2003), *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 4ème édition.
- Humbert M (1993) ed ,*The Impact of Globalisation on Europe's Firms and Industries*, Pinters Publishers, London

- Judet P (2003) *Le développement en question*, Paris Fondation Altran
- Jacquemot, P., Raffinot, M. (1980), *Accumulation et développement*, Paris, L'Harmattan.
- Janvry, Cl., Saboulet A., Thorbecke, E. (XXX), Le renouveau de l'analyse économique du développement, *Problèmes économiques*, n° 2361.
- Krugman, P. (1992), Toward a Counter Counter-Revolution in Development Theory, *World Bank Annual Conference in Development Economics*, Washington.
- Lachaud J P (2002) *Pauvreté et développement*, Bordeaux ,CED
- Latouche, S. (1986), *Faut il refuser le développement ?*, Paris, P.U.F.
- Lebret, L M (1961), *Dynamique concrète du développement*, Paris, Ed .Ouvrières
- Leibenstein (1952), *Economic Backwardness and Economic Growth*, The Belknap Press of Harvard University, New York
- Lester R Brown (2003), *Eco-économie. Une autre croissance est possible, écologique et durable*, Paris Le Seuil.
- Lewis, A (1955), *The Theory of Economic Growth*, London, Allen and Unwin
- Lipietz, A (1986), *Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers Monde*, Paris, La Découverte
- Mahieu F R (2001), *L'éthique économique; Fondements anthropologiques*, Paris, l'Harmattan
- Mankiw G, Romer D, Weil D N (1992) " A Contribution to the Empirics of Economic Growth " *Quarterly Journal of Economics*, 107(2)
- Michalet Ch.A (1999), *La séduction des nations*. Paris, Economica
- Montalieu T (2001), *Economie du développement*, Paris, Brial
- Myrdal, G. (1959), *Théories économiques et pays sous-développés*, Paris, Présence Africaine.
- Myrdal G(1968)., *Le drame de l'Asie: enquête sur la pauvreté des nations*, Paris, Le Seuil, 412 p.
- Nelson , Winter (1992)
- North ,D (1990) *Institutions, Institutionnal Change and Economic, performance*, Cambridge, Cambridge University Press,
- Olivier de Sardan J-P (1995), *Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris Karthala
- Oman, Ch.-P., Wignaraja, G. (1991), *L'évolution de la pensée économique sur le développement depuis 1945*, Paris, OCDE.
- Ominami, C(1986)., *Le Tiers-Monde dans la crise*, Paris, La Découverte, 1986.
- Passet R (2003) « L'émergence contemporaine de l'interrogation éthique en économie » UNESCO, ron
- Penouil, M. (1979), *Socio-économie du développement*, Paris, Dalloz.
- Perroux F.(1958), " Trois outils d'analyse pour l'étude du sous-développement " , *Cahiers de l'ISEA*, Série F,.
- Perroux, F (1961), *L'économie des jeunes nations*, Paris , PUF
- Perroux, F. (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Arlier.
- Platteau, J.P. (1978), *Les économistes classiques et le sous-développement*, Paris, PUF, 2 tomes.
- Platteau, J.P. (1999), *Institutions, Social Norms and Economic Development*, Harvard.
- Pritchett ,L (1996), Measuring Outward Orientation in LDCs : can it be done ? *Journal of Development Economics* 49, 251-273
- Ranis C., Schultz T.P. (ed.), *The State of Development Economics. Progress and Perspectives*, Oxford, Basil Blackwell, 1985, 635 p.
- Rawls J (1971)., *Théorie de la justice* Paris, Le Seuil
- Rist G (2001) *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sc Po (2^{ème} ed)
- Rodrik, D. (1997), Has Globalization Gone too Far?, miméo, *Institute for International Economics*, Washington.
- Rodriguez F, Rodrik D (2000), " Trade Policy and economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence " NBER, *Macroéconomics Annuals*

- Rodrik D (1997), Has Globalization Gone too Far ?, miméo, *Institute for International Economics*, Washington
- Sachs, I (1977)., *Pour une économie politique du développement*, Paris, Flammarion, 307 p.
- Sachs, I. (1993), *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Ed. Ouvrières.
- Sachs, J ., Warner (1995), Economic Reform and the process of Global Integration, *Brookings Papers on Economic Activity*.
- Sen, A.K. (1981), *Poverty and Famines. An Essay on Entitlements and Deprivation*, Clarendon Press.
- Sen A K (1993), *Ethique et économie*, Paris, PUF
- Sen AK (1999) *Un nouveau modèle économique. Développement, justice et liberté*, Paris, Odile Jacob
- Stiglitz, J. (1998), Towards a New Paradigm for Development : Strategies, Policies and Processes, *Prebish Lectures at UNCTAD*, Genève.
- Streeten P., Jolly R(1981) ., *Recent Issues in World Development*, Pergamon,
- Sunkel O (1999) *Development from Within. Towards a neostructuralist approach for Latinamerica.*, London, New York, Lynne Rienner Publisher Boulders
- Taylor, L. (1991), *Distribution, inflation and Growth. Lectures on structuralist Macro Economy Theory*, The MIT Press, Cambridge, Massachussets.
- Todaro M.P 1981)., *Economic Development in the Third World*, New York, Longman, 588 p.
- Treillet S (2002), *Economie du développement*, Paris, Circa-Nathan
- Vinokur, A(ed) (1999), *Décisions économiques*, Paris, Economica/FORUM
- Virally M (1965)., » Vers un droit international du développement » *Annuaire français du droit international* p 3-12
- Yong, H. (1994), Economie néo-institutionnelle et développement. Une analyse synthétique, *Revue d'économie du Développement*, n° 4.

